

Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement. Le cas de la capitale malgache

Mireille Razafindrakoto et François Roubaud*

Le caractère multidimensionnel de la pauvreté est rarement pris en considération dans les pays où la pauvreté sévit avec le plus d'acuité. La disponibilité de données concernant la capitale malgache a permis de confronter différentes approches de la pauvreté et d'apporter un éclairage nouveau sur la nature et l'ampleur de la pauvreté. Parallèlement à la définition la plus classique basée sur le critère monétaire, différents concepts de la pauvreté reposent soit sur des critères objectifs (conditions matérielles d'existence, capital humain, exclusion sociale), soit sur l'appréciation subjective des ménages (perception générale, satisfaction des besoins jugés essentiels, aisance financière), rarement prise en compte dans le contexte des pays pauvres. Existe-t-il un noyau dur de pauvres, facilement identifiable, qu'il convient de réduire ? Ou au contraire, a-t-on affaire à différentes formes de pauvreté, qui ne se recoupent que partiellement et qui appellent des politiques différenciées ? Le faible recouvrement entre les différentes approches confirme la nature multidimensionnelle de la pauvreté. La caractérisation des populations pauvres suivant les types d'approches montre par ailleurs des profils différenciés. À titre d'exemple, les variables d'origine sociale et de trajectoire influent sur la pauvreté « subjective » alors qu'elles n'ont aucun effet direct sur la pauvreté définie suivant des critères objectifs. Ces résultats impliquent que les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine, mais doivent recourir à une palette de mesures touchant ses différentes dimensions.

* Les auteurs sont économistes à l'IRD, affectés au GIE-DIAL à Paris. Courriels : razafindrakoto@dial.prd.fr et roubaud@dial.prd.fr.

Madagascar est un des pays les plus pauvres du monde. En 2001, sur 175 pays, il se plaçait au 166^e rang en termes de Pib par tête, mesuré en parité de pouvoir d'achat (Pnud, 2003). Suivant l'indicateur de développement humain (IDH), qui prend en compte l'état de santé et d'éducation des populations en plus du revenu, Madagascar améliore légèrement son classement relatif : il apparaît en 149^e position. Il reste cependant parmi le groupe de pays à faible développement humain, avec un niveau d'IDH inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. En retenant la ligne de 1 dollar par tête et par jour (1), on estime que 76 % de la population vivait en deçà du seuil de pauvreté en 1993 et 79 % en 1997 (Cogneau *et al.*, 2002). Si les conditions de vie se sont globalement améliorées de 1997 à 2001, en particulier dans la capitale et dans le nord de l'île (2), grâce à une conjoncture macroéconomique favorable, cette évolution positive n'a pas duré. Le nombre de pauvres s'est sans doute dramatiquement accru suite à la crise politique ouverte résultant de la contestation de l'élection présidentielle de décembre 2001 (Roubaud, 2002).

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la réduction de la pauvreté se situe au cœur des politiques de développement du pays. Mais cet accent mis sur la lutte contre la pauvreté dépasse très largement le cadre malgache. Après deux décennies d'ajustement structurel, les résultats mitigés de ces programmes sur les conditions de vie des ménages ont conduit l'ensemble des bailleurs de fonds internationaux à placer la pauvreté au centre des dispositifs d'aide publique au développement. Depuis la fin des années 1990, les initiatives internationales se sont multipliées dans ce domaine, notamment à l'instigation des institutions de Bretton Woods (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2003). Tous les pays à bas revenu qui désirent bénéficier de financements à taux privilégié ou d'un allègement de leur dette (initiative PPTE (3)) doivent préparer un programme de lutte contre la pauvreté, désigné en français sous le terme de *Documents de Stratégie de Réduction de la pauvreté*. Fin 2003, plus de soixante pays s'inscrivaient déjà dans ce cadre.

Si la réduction de la pauvreté est l'objectif central des politiques économiques de la quasi-totalité des pays en développement, une question de fond reste en suspens. Pour mettre en place des stratégies efficaces de lutte, il est nécessaire de s'entendre sur la définition du phénomène, afin de cibler au mieux les populations concernées et de concevoir des dispositifs

adaptés de suivi/évaluation des politiques. Or sur ce point, le consensus est loin d'être acquis. Différents concepts et indicateurs co-existent, sans que les liens qu'ils entretiennent entre eux soient clairement explicités : pauvreté monétaire, pénurie de capacité, exclusion, pauvretés absolue et relative, pauvretés objective et subjective, etc. Cette confusion découle du fait que la pauvreté est un phénomène complexe aux multiples facettes. De ce point de vue, il y a aujourd'hui unanimité pour reconnaître le caractère multidimensionnel de la pauvreté. La Banque mondiale, qui guide la réflexion sur ce thème dans les PED, a fini par l'admettre, après avoir longtemps privilégié l'approche monétaire (Banque mondiale, 2001).

La grande majorité des analyses empiriques sur le sujet se sont en fait surtout interrogées sur le ou les meilleurs critères à retenir pour définir le concept de pauvreté et les difficultés pour la mesurer, sans véritablement remettre en question la vision unidimensionnelle de l'approche monétaire. Pourtant, la question mérite d'être posée : dans un pays comme Madagascar où l'importance de la pauvreté est unanimement reconnue, ce phénomène peut-il se résumer à une échelle observable unique ou revêt-il de multiples dimensions ? Existe-t-il un noyau dur de pauvres facilement identifiable qu'il convient de traiter en priorité ou au contraire, est-on confronté à différentes formes de pauvreté, qui ne se recoupent que partiellement et qui appellent des politiques différenciées ?

Cet article se propose d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations en se basant sur des données d'enquêtes effectuées en 1998 dans l'agglomération d'Antananarivo. Ces dernières présentent l'avantage de fournir des informations détaillées aussi bien sur la consommation des ménages et leurs conditions d'existence, que sur leur perception subjective de leur niveau de vie. L'analyse des liens entre ces différentes approches apporte un éclairage nouveau sur la nature et l'ampleur du phénomène. En particulier, nous mettrons en regard approches objectives et subjectives. Nous focaliserons notre attention sur les dimensions subjectives de la pauvreté, qui n'ont jamais été traitées dans le contexte des pays les plus pauvres. Si cette

1. En parité de pouvoir d'achat du dollar de 1985.

2. D'après une analyse utilisant une ligne de pauvreté nationale, l'incidence de la pauvreté a baissé de 2 points au niveau national de 1999 à 2001, mais la baisse a été très inégalement répartie du point de vue géographique (Instat, 2002).

3. L'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) vise à rendre supportable la dette des pays à faible revenu très endettés.

approche commence à faire l'objet d'études approfondies dans les pays développés (4), elle demeure paradoxalement peu explorée dans les PED, notamment d'Afrique, pourtant les plus touchés par la pauvreté.

La première partie rappelle le contexte économique malgache dans une perspective de long terme, en particulier celui qui prévaut à Antananarivo, la capitale, au centre de cette étude. Nous présentons succinctement dans la deuxième partie les différentes approches de la pauvreté retenues ici. La troisième partie est consacrée aux relations entre ces différentes approches. Enfin, la dernière partie porte sur l'analyse des déterminants microéconomiques de la pauvreté. Nous tentons d'identifier les facteurs communs ou spécifiques et qui jouent sur chacune des formes de pauvreté.

Le contexte socio-économique malgache

Sur longue période, la trajectoire de l'économie malgache se caractérise par une tendance régressive qui perdure depuis des décennies. Entre 1960 et 1995, le Pib par habitant a chuté de 37 %, et la consommation privée de 47 %. Si l'on considère la sous-période 1971-1995, 1971 représentant l'année la plus faste, la baisse de la consommation privée par tête atteint même 50 %. La comparaison avec d'autres pays africains met en lumière le caractère exceptionnel du cas malgache, à la fois par l'ampleur et la continuité de l'involution économique (cf. graphique I). Si la conjoncture récessive semble partagée par nombre de pays d'Afrique sub-saharienne à partir des années 1980, la spécificité de Madagascar vient de l'antériorité du phénomène amorcé depuis le début des années 1970. En 1996, le Pib par tête de Madagascar avait régressé de 46 %, alors que le recul n'atteignait que 10 % dans des pays comparables d'Afrique francophone, comme la Côte-d'Ivoire ou le Sénégal (Razafindrakoto et Roubaud, 1998).

La tendance s'inverse à partir de 1997 avec cinq années successives de croissance, mais cette trajectoire positive permet tout juste de retrouver le niveau du Pib par habitant du début des années 1990. De plus, ce cycle vertueux a été brutalement interrompu par la crise politique de 2002 dont les conséquences sur l'économie sont encore difficiles à évaluer (grève et blocus de la

capitale entraînant une interruption de l'activité économique pendant près de six mois et le départ d'un certain nombre d'investisseurs étrangers).

Antananarivo, la capitale malgache, n'a pas échappé à ces variations de la conjoncture économique. Elle est même au cœur des processus de changement, dans la mesure où la majorité des activités industrielles et tertiaires y sont concentrées, et qu'elle est la tête de pont des réformes de la politique économique (par exemple, la zone franche). A l'instar de nombreux autres PED africains, le cycle économique observé au niveau national est amplifié dans les zones urbaines (Razafindrakoto et Roubaud, 2003). Les ménages de la capitale ont payé un lourd tribut à la longue période de recul. Mais, ils ont aussi été les premiers à bénéficier de la reprise ultérieure. Pour mieux analyser l'évolution des conditions de vie de la population, il convient de distinguer les deux sous-périodes : la longue récession (1960-1995) et le début de reprise (1995-2001).

1960-1996 : un recul massif des niveaux de vie

La chute du Pib par habitant ou de la consommation privée enregistrée au niveau national n'est pas un artefact engendré par la piètre qualité des comptes nationaux, puisqu'elle est confirmée par des données d'enquête auprès des ménages. En volume, la consommation par tête de la population d'Antananarivo a chuté de 45 % entre 1960 et 1995 (Ravelosoa et Roubaud, 1998). Cette baisse de la consommation affecte tous les postes budgétaires. Pour les ménages de la capitale, l'habillement et les autres dépenses enregistrent les plus fortes contractions (supérieures à - 52 % en 35 ans) (5). Les dépenses de santé chutent de 46 % en volume. Même si les dépenses alimentaires ont été les moins touchées (avec une baisse de 32 % en volume) et que leur part dans la consommation augmente (passant de 38 % à 50 %), la diète se dégrade, aussi bien en quantité qu'en qualité. À titre d'exemple, les achats de viande se sont effondrés (de 19 à 8 kg pour la viande de bœuf, et de 9 à 2 kg pour le porc). La consom-

4. Cf. les autres contributions à ce numéro. On peut citer aussi Nolan et Whelan (1996) sur l'Irlande, Ravallion et Lokshin (1998) sur la Russie.

5. La comparaison des différentes enquêtes ne permet pas d'aller au-delà d'une partition de la consommation en quatre postes : alimentation, habillement, santé et autres.

mation moyenne de riz est passée de 135 kg à 107 kg par an chez les Tananariviens, soit une baisse de 20 % de 1960 à 1995. Dans le même temps, l'apport calorique des six principaux produits a chuté de 30 % et pour de nombreux ménages le bilan alimentaire a atteint un seuil critique.

À Antananarivo comme dans les villes africaines, l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté dépend avant tout de la dynamique du marché du travail. En effet, dans des pays où l'État est si faible que les politiques de protection (sécurité sociale) et de redistribution (fiscalité, dépenses sociales) sont soit inexistantes, soit mal ciblées, les ménages, et plus particuliè-

rement les plus pauvres, sont largement tributaires des revenus qu'ils peuvent tirer des emplois qu'ils occupent. Or les trois dernières décennies ont été celles d'un véritable bouleversement du marché du travail, dont les traits principaux sont les suivants : blocage des recrutements dans la fonction publique ; baisse du rendement économique des diplômés ; baisse des salaires réels et de la rémunération par tête du travail ; régression des taux de salarisation et informalisation de l'activité (cf. encadré 1). Ces chocs négatifs ont été d'autant plus durement ressentis qu'ils se sont produits dans un contexte de forte augmentation du niveau de formation de la main-d'œuvre. Les tensions entre offre et demande sur le marché du travail se sont alors manifes-

Encadré 1

CARACTÉRISTIQUES ET PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE LA CAPITALE MALGACHE SUR LONGUE PÉRIODE

Trois évolutions majeures méritent d'être soulignées pour l'analyse des conditions de vie dans la capitale malgache.

Une tendance au vieillissement de la population

En 35 ans la structure démographique de la population s'est transformée, avec la baisse de la fécondité (le nombre d'enfants par femme pour l'ensemble du pays est passé de 6,5 en 1975 à 5,3 en 1998) et l'allongement de l'espérance de vie des Malgaches (elle était estimée à 40,9 ans en 1960 et à 57,9 ans en 1998 par les Nations-Unies). Alors qu'en 1960 plus de 46 % des habitants de la capitale avaient moins de 15 ans, ils ne sont plus que 36 % en 1995. Ce déplacement s'est fait au profit des tranches d'âges actifs, ce qui a eu pour effet de réduire le ratio de dépendance (personnes à charge sur population en âge de travailler). Les 15-54 ans représentent aujourd'hui 58 % de la population contre 47 % en 1960. La part des plus de 55 ans reste stable, autour de 6 %. La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des villes des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge médian est de 20 ans (cf. tableau A).

La croissance de la scolarisation

C'est dans le domaine de la scolarisation qu'on observe les plus grands changements au cours des 35 dernières années. En 1960, seulement 16 % des Tananariviens de plus de 14 ans avaient fréquenté l'école au-delà du primaire. En 1995, cette proportion atteint 64 %. De plus, un effort considérable de réduction des écarts entre les sexes a été réalisé. Aujourd'hui et à titre d'exemple, près de 75 % des hommes et des femmes âgés de 25 à 34 ans ont dépassé le cycle primaire (respectivement 76 % et 73 %). En 1960, ils représentaient environ 20 % des

hommes et 10 % des femmes. Chez les plus jeunes (moins de 30 ans), les différences d'accès à l'école entre hommes et femmes ont été presque totalement éliminées pour l'enseignement primaire et le collège.

Le recul du salariat et l'informalisation des emplois

Parallèlement, on assiste à une informalisation rapide de l'ensemble du système productif. Comme le blocage des embauches dans le secteur public ne s'est pas accompagné d'une relance forte de l'investissement dans le secteur privé moderne, les emplois créés en milieu urbain relèvent, dans leur écrasante majorité, d'activités informelles de survie. En 1961, 70 % des chefs de ménages appartenaient au secteur formel, soit comme salariés, soit en exerçant une profession libérale. 35 ans plus tard, ils ne sont plus que 46 %. Parallèlement, la part des « informels » a doublé, passant de 20 % à 41 % des chefs de ménages. En 1995, six emplois sur dix relevait du secteur informel.

Tableau A
Antananarivo en quelques chiffres (1998)

Population	1 105 000
Âge médian	20 ans
Proportion de migrants	21,3 %
Taux net de scolarisation primaire	84,6 %
Taux net de scolarisation secondaire (premier cycle)	26,4 %
Taille des ménages	4,95
Proportion des ménages dirigés par une femme	18,5 %
Taux d'activité	61 %
Taux d'activité des hommes	65,6 %
Taux d'activité des femmes	56,7 %
Taux de chômage	5,9 %
Taux de salarisation	54,1 %
Revenu moyen dans le principal emploi	215 000 Fmg

Sources : enquête Emploi 1998, calculs Madio (1 000 Fmg = ± 1 FF).

tées par un sous-emploi (visible et invisible) massif. La pauvreté ne résulte pas tant des sans-emploi que du gonflement du nombre des « travailleurs pauvres » (*working poors*) salariés et surtout non-salariés travaillant dans le secteur informel.

Les stratégies des ménages d'adaptation à la crise

Face à une dégradation aussi importante et surtout aussi continue des conditions de vie, on peut s'interroger sur la nature des réponses adoptées par les ménages pour tenter d'en limiter les effets. Potentiellement, les ménages peuvent agir à deux niveaux : chercher des sources complémentaires de revenus ; changer leurs modes de consommation en optimisant leurs dépenses. Les deux stratégies ont été mises en œuvre par les Tananariviens.

La contraction des revenus du travail a conduit les ménages à mobiliser la main-d'œuvre secondaire. En 35 ans, le taux d'activité a enregistré un véritable bond en avant dans la capitale. Il est passé de 41 % en 1960 à 60 % en 1995. Il s'agit d'un phénomène massif et continu, qu'on observe pour toutes les tranches d'âge. En fait, une analyse plus détaillée montre que la hausse du taux d'activité s'explique essentiellement par la mise au travail des femmes (cf. graphique II). Alors que le taux d'activité des hommes est resté constant depuis l'indépendance à Antananarivo (69 % en 1960 comme en 1995), celui des femmes est passé de 15 % à 53 %. Il n'est bien sûr pas possible d'attribuer la croissance des taux d'activité, notamment chez les femmes, au seul effet de la récession économique (cf. l'augmentation concomitante des taux de scolarisation), mais on peut raisonnablement penser qu'elle a joué un rôle déterminant.

Si certains ménages ont eu recours à la pluri-activité, aux transferts ou à la migration pour pallier la faiblesse et la baisse des revenus, l'ampleur de ces phénomènes est beaucoup plus limitée qu'on ne l'a longtemps cru. Ainsi, en 1995 moins de 10 % des actifs occupés exerçaient simultanément plusieurs emplois. Plus de la moitié des ménages ne sont intégrés dans aucun réseau de solidarité. Mais même pour ceux qui y participent, le montant moyen des transferts nets est infime (moins de 1 % du revenu primaire d'activité, et presque nul pour les plus pauvres). Enfin, l'émigration est restée faible.

Parallèlement, les ménages ont cherché à modifier leurs comportements de consommation et mis en œuvre des stratégies de substitution entre lieux d'achat et entre produits pour atténuer l'impact de la baisse des revenus. Mais ici aussi, leur marge de manœuvre est réduite. Nous avons déjà vu plus haut que, dans l'ensemble, la baisse des niveaux de vie s'est traduite par un repli sur les produits de première nécessité et un report sur les biens alimentaires au pouvoir calorique le moins onéreux. À cela s'ajoute le fait que les ménages s'approvisionnent de plus en plus massivement dans le secteur informel. Si ce déplacement permet d'acquérir des produits meilleur marché, leur qualité est souvent déficiente. De plus, ce processus semble avoir atteint ses limites, tant la part de l'informel dans l'approvisionnement des ménages s'est généralisée. Au milieu des années quatre-vingt-dix, les trois quarts de la consommation totale des Tananariviens provenaient du secteur informel. Cette part dépassait même 95 % pour l'alimentation.

Finalement, les ménages ont mis en œuvre toutes les stratégies envisageables à leur échelle, mais leur ingéniosité est restée impuissante face à l'ampleur des chocs macroéconomiques. Ils ont donc subi de plein fouet la récession et les réponses individuelles, familiales ou communautaires ont été dérisoires pour contrecarrer les effets d'une conjoncture économique durablement dégradée.

1997-2001 : le rebond

Après une longue période de stagnation-récession, Madagascar a enregistré des performances économiques sans précédent de 1997 à 2001. La croissance annuelle moyenne du Pib se situait entre 4 % et 7 %, soit une progression du Pib par tête de l'ordre de 4 % l'an au début de la décennie 2000, interrompant un déclin long de plusieurs décennies. Les données micro-économiques de qualité, disponibles sur sept années consécutives de 1995 à 2001, mettent en évidence l'impact très favorable de la dynamique macroéconomique sur les conditions de vie des ménages de la capitale (Razafindrakoto et Roubaud, 1999 et 2002). Des gains substantiels de pouvoir d'achat sont enregistrés avec une augmentation du revenu moyen du travail de 64 % en l'espace de sept ans.

Parallèlement, les tensions sur le marché du travail se réduisent. Le taux de chômage dans la capitale recule de 2 points, passant de 6,3 % à 4,4 % entre 1995 et 2001. Le sous-emploi, qui

reste toujours le problème majeur, connaît une forte régression. Le sous-emploi global (6) qui affectait 60 % des actifs en 1995, touche 44 % d'entre eux en 2001. La mobilisation « forcée » de la main-d'œuvre familiale se relâche, avec une nette réduction du taux d'activité des enfants (de 13 % à 6 % de 1995 à 2001 pour les 10-14 ans). On observe de façon concomitante une hausse du taux de fréquentation scolaire (de 84 % à 91 %).

Enfin, l'incidence de la pauvreté recule de plus de 20 points, passant de 43 % à 21 % (mesurée sur les individus), au cours de la même période (cf. tableau 1). L'analyse en termes de dominance stochastique, basée sur la comparaison des fonctions de répartition, confirme que l'incidence de la pauvreté baisse de façon statistiquement significative, quel que soit le seuil de pauvreté retenu (Herrera et Roubaud, 2005). Le recul de la pauvreté résulte en fait essentiellement de la hausse du pouvoir d'achat moyen des ménages puisque les inégalités n'enregistrent qu'une très légère baisse sur la période (le coefficient de Gini passe de 0,49 à 0,46 de 1995 à 2001). Pour certaines années (de 1997 à 1999), une montée des tensions inégalitaires a limité l'effet de la croissance des revenus sur la pauvreté.

À l'origine, ce mouvement positif s'est enclenché grâce à la stabilisation de l'inflation, et à la hausse des salaires administrés (publics et salaire minimum dans le secteur privé). Ces politiques volontaristes de soutien de la demande se sont combinées du côté de l'offre avec un dynamisme du secteur privé formel, notamment de la zone franche, en termes de création d'emplois. Un mécanisme vertueux s'est alors mis en place avec comme principales conséquences l'arrêt du processus d'informalisation du marché du travail, la montée du niveau des revenus aussi bien formels qu'informels grâce à la croissance de la demande. Même si

l'embellie semble avoir plutôt favorisé les ménages les mieux lotis, toutes les catégories de la population en ont profité.

L'impact favorable de la récupération rapide du marché du travail sur les conditions de vie des ménages dans la capitale malgache dessinait les contours d'une stratégie possible pour influencer sur le niveau de la pauvreté. Mais le redressement constaté était fragile et la dynamique a été interrompue par la crise de 2002. Il reste à savoir dans quelle mesure les ménages ont été touchés par l'interruption de l'activité économique au cours des événements de cette année. Dans tous les cas, le pays se trouve face à un sérieux défi : celui de retrouver rapidement la trajectoire positive de la fin des années 1990 avec une croissance suffisamment marquée et répartie de façon égalitaire pour réduire significativement l'incidence de la pauvreté.

Différentes dimensions de la pauvreté

Les données qui sont mobilisées dans la suite de cette étude pour analyser les différentes formes de pauvreté correspondent à l'année 1998, soit la première où ce type d'approches a fait l'objet d'une enquête spécifique. Les résultats s'inscrivent donc dans un contexte général de reprise économique, dont les effets sont déjà sensibles pour les ménages. Il est clair que cet environnement a une influence sur le niveau de bien-être perçu ; mais nous ne pourrions pas en prendre la mesure faute de données temporelles.

6. L'indicateur de sous-emploi global cumule les trois formes de sous-emploi (visible, c'est-à-dire ceux qui travaillent moins de 35 heures par semaine et qui voudraient travailler plus ; invisible, c'est-à-dire ceux dont le revenu horaire est particulièrement faible ; et le chômage).

Tableau 1
Évolution de la pauvreté monétaire dans l'agglomération d'Antananarivo, de 1995 à 2001

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Taux de pauvreté (% d'individus)	43,2	40,2	31,5	32,0	31,0	21,4	21,4
Taux de pauvreté (% de ménages)	39,2	36,8	27,4	28,8	27,8	18,5	19,1
Évolution du revenu moyen par tête des ménages (base 100 en 1995)	100	100,7	124,9	132,5	135,3	153,2	150,1
Coefficient de Gini	0,49	0,47	0,49	0,51	0,50	0,46	0,46

Sources : enquêtes Emploi, 1995-2001, Madio, nos propres calculs. Les taux ont été calculés à partir des revenus par tête des ménages. La ligne de pauvreté a été calculée à partir de l'enquête sur la consommation (phase 3 de l'enquête 1-2-3 en 1995) en appliquant le seuil international de 1 dollar 1985 (en parité du pouvoir d'achat) par tête. Cette ligne a été maintenue constante en termes réels pour les années 1996 à 2001.

L'élargissement progressif du concept de pauvreté

L'analyse de la pauvreté s'est progressivement complexifiée à mesure que de nouveaux « espaces de pauvreté » étaient pris en compte (7). D'une approche purement physiologique, on est passé par étapes successives à une appréhension plus globale, qui tient compte du fait que les besoins individuels et l'intégration à la société ne dépendent pas uniquement d'un niveau de consommation alimentaire assurant la survie biologique (cf. schéma). Depuis les études de Booth et Rowntree sur la pauvreté dans les villes anglaises de la fin du XIX^e siècle, l'approche monétaire est restée la plus courante. Elle est aussi la plus intuitive. Mais ses limites ont conduit un certain nombre d'auteurs à remettre en question ses fondements, et à proposer des approches alternatives, comme celle des « besoins essentiels » (ou des « besoins fondamentaux » ; Streeten *et al.*, 1981), qui reprennent le concept de « biens primaires » mis en avant par Rawls (1971). Cette approche part du principe que tous les besoins ne peuvent pas être traités sur un pied d'égalité, certains étant considérés comme plus importants que d'autres : c'est le cas de l'alimentation bien sûr, mais aussi de la santé ou de l'éducation. En conséquence, on s'intéresse à la satisfaction de ces besoins dont il convient d'assurer un niveau minimum. Derrière cette approche on trouve en filigrane la critique des approches monétaire et utilitariste formulée par Sen (1983, 1997). Selon lui, la pauvreté ne devrait pas être appréhendée par des niveaux de consommation, mais par la capacité des individus à y avoir accès, pas seulement du point de vue du droit formel. Plus que les réalisations (*functionings*), considérées comme une fin, ce sont les moyens d'y parvenir qui doivent être privilégiés.

Une des conséquences de cette ouverture thématique est d'établir la jonction avec des cou-

rants plus sociologiques ou anthropologiques de la pauvreté, centrés sur la notion d'exclusion sociale (Townsend, 1979). Certaines populations se voient marginalisées du mode de vie dominant ou considéré comme socialement acceptable. Cette exclusion les conduit à développer une « culture de la pauvreté » dont il est difficile de sortir (persistance de la pauvreté). La question posée revient à s'interroger sur les mécanismes de reproduction au cours du cycle de vie ou entre générations, mettant en jeu les notions de vulnérabilité et d'insécurité.

Ce rapide survol montre qu'il n'existe pas de cadre théorique unificateur de la pauvreté. Cette diversité conceptuelle est évidemment problématique au moment d'élaborer des indicateurs empiriques de la pauvreté. D'un point de vue général, les différentes mesures quantitatives de la pauvreté peuvent être classées suivant quatre critères principaux (8) : monétaire versus non monétaire ; relative versus absolue ; moyens versus résultats (ou réalisations) ; objective versus subjective.

Approche objective ou subjective : les enjeux

Nous nous intéressons plus particulièrement dans cette étude au critère distinguant les approches objectives et subjectives. D'un côté, les mesures objectives posent *a priori* la valeur du seuil de pauvreté. En fonction des indicateurs retenus pour définir la pauvreté, l'analyste décide à la fois des domaines (besoins essentiels) et du niveau permettant d'échapper à la situation de pauvreté, indépendamment de la satisfaction exprimée par les agents eux-mêmes.

7. Cf. Herpin et Verger (1997), Fleurbaey *et al.* (1997) et Ravallion (1996).

8. Pour une présentation plus détaillée des différents critères, cf. Razafindrakoto et Roubaud, 2001.

Schéma

L'extension progressive du champ thématique de la pauvreté (1)

<p>Jusqu'aux années 1970</p> <p>Milieu des années 1970 et 1980 Approches par les besoins essentiels</p> <p>A partir du milieu des années 1980 : approche par les capacités et opportunités (Rawls et Sen)</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Rapport sur la pauvreté dans le monde, Banque mondiale, 2001</p>	<p>Consommation</p> <p>Consommation + Services sociaux</p> <p>Consommation + Services sociaux + Actifs</p> <p>Consommation + Services sociaux + Actifs + Vulnérabilité</p> <p>Consommation + Services sociaux + Actifs + Vulnérabilité + Dignité</p> <p>Consommation + Services sociaux + Actifs + Vulnérabilité + Dignité + Autonomie</p>
<p>1. Champ élaboré à partir de l'étude de Killick <i>et al.</i> (1999).</p>	

Cette approche est clairement normative, et comporte toujours une part plus ou moins grande d'arbitraire. De l'autre côté, on peut construire un seuil de pauvreté subjective en comparant le montant des dépenses effectivement réalisées à la valeur que chaque individu ou ménage déclare comme le minimum nécessaire pour mener une vie « décente ».

D'autres approches subjectives visent à relâcher encore plus les contraintes en laissant à chacun le soin d'apprécier son propre niveau de bien-être ou les difficultés qu'il rencontre dans l'existence. Comme le soulignent Ravallion et Lokshin (1998), il est paradoxal que les économistes, qui basent leurs analyses sur l'utilité des individus, estiment qu'ils sont meilleurs juges du bien-être de ces derniers, à partir d'indicateurs objectifs (partiels et sujets à des problèmes de mesure) que les individus eux-mêmes. Prendre en compte la manière dont les gens considèrent leurs conditions de vie constitue *a priori* la seule approche directement compatible avec la subjectivité du concept d'utilité.

Dans ce cas, la définition et le seuil de pauvreté varient d'un individu à l'autre, en fonction de leurs préférences respectives. Si cette approche laisse la liberté aux individus de déterminer eux-mêmes ce qui est bon ou nécessaire, elle n'est pas sans poser problème. En effet, est-il légitime de classer comme pauvres deux ménages dont le revenu varie de 1 à 100, uniquement parce qu'ils sont insatisfaits de leurs conditions de vie ? D'une certaine façon, les approches subjectives entérinent sans les corriger les phénomènes d'attrition ou d'autolimitation des aspirations souvent observées chez les plus démunis.

Toutefois, les rares études utilisant les perceptions qualitatives des ménages dans les pays en développement pour appréhender la pauvreté (cf. sur la Jamaïque et le Népal, Pradhan et Ravallion, 1998) concluent à la robustesse de l'approche. La ligne de pauvreté subjective qui est déduite de la perception des ménages du niveau de leurs besoins est tout aussi consistante qu'une ligne de pauvreté « objective » tirée de leur niveau de consommation, et finalement, les deux mesures sont proches. Elles ne se recoupent toutefois pas entièrement et conduisent à des profils de pauvreté qui diffèrent quant à la localisation géographique et aux caractéristiques démographiques (taille des ménages) des pauvres.

Toutes ces considérations plaident en faveur de la prise en compte d'une approche subjective en

complément des approches classiques, d'une part, parce qu'elle n'apparaît pas forcément plus aléatoire que les approches objectives, et d'autre part parce qu'elle permet de prendre en compte des critères qui ne sont pas facilement mesurables et donc occultés dans les approches objectives.

Ainsi, pour analyser la pauvreté dans la capitale malgache, nous avons exploré sept approches de la pauvreté (quatre objectives et trois subjectives, cf. tableau 2 et, pour la construction des groupes, l'encadré 2).

Les relations entre les différentes formes de pauvreté. Les pauvres cumulent-ils les différents symptômes ?

A lors qu'aucun des sept groupes de pauvres définis précédemment ne représente moins de 32 % de l'ensemble de la population d'Antananarivo, seulement 2,4 % cumulent l'ensemble de tous les critères (cf. tableau 3). Ces derniers

Tableau 2
Sept formes de pauvreté

Approche monétaire	Pauvreté monétaire
Approches objectives non monétaires	Pauvreté d'existence Pauvreté en termes de capital humain Pauvreté d'exclusion sociale
Approches subjectives	Perception générale de son niveau de vie Non-satisfaction de besoins jugés vitaux Pauvreté financière (aisance financière)

Tableau 3
Les différentes formes de pauvreté

Pauvreté monétaire (consommation inférieure à 1 dollar par tête et par jour)	32 %
Pauvreté objective non monétaire en termes de conditions d'existence (pauvreté d'existence)	35,0 %
en termes de capital humain	32,6 %
en termes d'exclusion sociale	34,6 %
Pauvreté subjective	
Perception générale	33,0 %
Non-satisfaction des besoins jugés vitaux	34,5 %
Difficultés financières	33,9 %
Cumulant les différentes formes de pauvreté	2,4 %
Cumulant les 4 formes de pauvreté objective	7,1 %
Cumulant les 3 formes de pauvreté objective non monétaire	8,9 %
Cumulant les 3 formes de pauvreté subjective	11,9 %
Présentant au moins une forme de pauvreté	77,7 %

Sources : enquête 1-2-3 Madio, phase 3, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

Encadré 2

SEPT DÉFINITIONS DE LA PAUVRETÉ

La méthode et les approches considérées par Lollivier et Verger (1997 et 1999) sur la France ont été reprises et étendues en mobilisant la base de données tirées de l'enquête 1-2-3 menée en 1998 dans l'agglomération d'Antananarivo (pour une présentation de l'enquête, cf. Rakotomanana, Ravelosoa et Roubaud, 2000). En premier lieu, les différents seuils qui peuvent être retenus dans le cadre de l'approche la plus classique basée sur le critère monétaire sont passés en revue. En deuxième lieu, les approches objectives non monétaires sont présentées : la pauvreté en termes de conditions d'existence, de capital humain et d'exclusion sociale. Enfin, trois approches subjectives sont proposées à travers la perception générale des ménages, leur satisfaction concernant les besoins jugés vitaux et leur aisance financière.

Pour échapper au caractère normatif de la définition du concept de pauvreté (détermination des « besoins minimums » et d'un seuil), nous avons choisi pour les approches non monétaires d'appréhender le phénomène par des scores cumulatifs établis à partir d'un certain nombre de critères (cf. Lollivier et Verger, 1997). Tout en évitant d'imposer un mode de vie unique, on limite les incertitudes liées aux erreurs de mesure. Ainsi, pour reprendre les termes de Herpin et Verger (1997) dans leur présentation des différentes approches de la pauvreté, sont considérés comme pauvres les personnes qui présentent les conditions les plus difficiles se caractérisant par un manque cumulé d'un certain nombre d'éléments de confort. Ces derniers sont ici pris dans un sens large. Toutefois, une telle approche reste sujette à débat. Parmi ses limites figure le fait qu'elle revêt aussi un aspect normatif. Le choix des questions permettant d'identifier les formes de privation et de construire les scores reste à l'initiative de l'analyste. Il en est de même pour la détermination de l'importance relative à donner à

chaque type de manques constatés (pondération des différents items retenus pour la construction de l'indicateur synthétique). Dans le cas idéal, et comme nous le verrons plus loin pour l'approche subjective mesurant le degré de satisfaction des besoins essentiels, il faudrait pouvoir disposer d'une première série de questions sur l'importance accordée par les ménages aux éléments de confort considérés.

Pour cette étude, le choix des items de base entrant dans la construction des scores a été fait ex post en fonction des informations disponibles. Par ailleurs, la pondération des différentes formes de privations n'est pas uniforme. Cette option nous est imposée compte tenu de la distribution de la population et de l'objectif de comparer des groupes de même taille : une même proportion de pauvres (environ un tiers) qu'il s'agit d'identifier et donc d'isoler quelle que soit l'approche considérée (pour plus de détail sur la méthodologie adoptée pour les différentes approches, cf. Razafindrakoto et Roubaud, 2001). Si cette spécification revêt un caractère aléatoire, les tests de sensibilité qui ont été menés montrent que les conclusions obtenues sont peu sensibles aux variations des coefficients de pondération.

Pauvreté monétaire

L'approche monétaire se base sur le niveau de consommation des ménages (y compris loyer imputé et autoconsommation). Nous présentons l'incidence de la pauvreté monétaire suivant différents seuils absolus et relatifs (cf. tableau A).

Le premier considère la ligne internationale, soit le seuil absolu de 1 dollar par tête et par jour (en parité de pouvoir d'achat de 1985) retenu pour isoler les cas de pauvreté extrême. Parallèlement, le seuil absolu de 2 dollars par tête est également considéré.

Tableau A
Incidence de la pauvreté selon le seuil retenu

	Type de seuil (ou critère)	Niveau du seuil en francs malgaches 1998	Proportion de pauvres (1)
Seuil de 1 dollar par tête et par jour	objectif, monétaire, absolu	850 000 Fmg par tête et par an	32,0 %
Seuil de 1 dollar par unité de consommation et par jour	objectif, monétaire, absolu	850 000 Fmg par u.c. et par an	22,1 %
Seuil de 2 dollars par tête et par jour	objectif, monétaire, absolu	1 700 000 Fmg par tête et par an	65,8 %
Seuil de pauvreté subjective (LPS)	subjectif, monétaire, absolu	2 600 000 Fmg par tête et par an	83,7 %
Demi-moyenne de la consommation par tête	objectif, monétaire, relatif	766 000 Fmg par tête et par an	30,2 %
Demi-médiane de la consommation par tête	objectif, monétaire, relatif	520 000 Fmg par tête et par an	11,6 %
Médiane du revenu minimum estimé nécessaire (Y_{min})	subjectif, monétaire, relatif	1 200 000 Fmg par tête et par an	50,2 %

1. Nos estimations portent sur le nombre d'individus et non de ménages, afin de tenir compte de la taille différentielle des ménages suivant le statut dans la pauvreté. La mesure de la pauvreté en nombre de ménage sous-estime l'incidence de la pauvreté, les ménages pauvres étant en moyenne de plus grande taille que les autres. Ne disposant pas d'informations détaillées sur les niveaux individuels de consommation pour chaque membre au sein du ménage, un individu sera considéré comme pauvre si le ménage auquel il appartient l'est.

Lecture : les différentes mesures sont classées suivant les types de seuils ou de critères pour définir la pauvreté : objective vs. subjective ; absolue vs. relative ; monétaire vs. non monétaire.

Sources : enquête 1-2-3, phase 3, 1998, Madio, nos propres calculs.



Encadré 2 (suite)

Le second intègre une échelle d'équivalence. Le seuil est alors de 1 dollar par unité de consommation et par jour, un enfant de moins de 15 ans comptant pour 0,5 unité de consommation.

Enfin, une ligne de pauvreté subjective est calculée à partir du revenu minimum que chaque ménage estime nécessaire pour « joindre les deux bouts » (variable devenue classique à laquelle on se réfère sous la dénomination usuelle de *Minimum Income Question*, ou MIQ). La réponse à cette question est généralement une fonction croissante du revenu effectif. Nous avons adopté l'approche dite de Leyden afin de définir un seuil de pauvreté subjectif (selon les caractéristiques des ménages). La spécification retenue est similaire à celle de Gardes et Loisy (1997) pour la France, elle-même inspirée de l'équation de Van Praag, Spit et Van de Stadt (1982).

$$\ln(Y_{\min}) = k + \alpha \ln(Y) + \beta Z + \gamma m + \delta \sigma + \varepsilon$$

Y_{\min} réponse du ménage à MIQ ;

Z caractéristiques du ménage (taille du ménage, âge, nombre d'enfants) ;

m et σ moyenne et écart-type des revenus logarithmiques dans une population servant de référence.

Nous avons toutefois considéré le niveau de consommation C et non le revenu effectif Y , et nous avons retenu l'hypothèse d'homogénéité de la population étudiée : le choix de cette hypothèse d'homogénéité de la population découle d'un souci de simplification sachant que l'objectif ici n'est pas de déterminer de façon précise les facteurs qui influent sur le revenu minimum estimé nécessaire, mais d'avoir un ordre de grandeur pour une ligne de pauvreté subjective. L'équation estimée s'écrit alors :

$$\ln(Y_{\min}/tête) = k + \alpha \ln(C/tête),$$

avec $k = 0,86$ (9,4), $\alpha = 0,74$ (26,1)

$R^2 = 0,55$, t de Student entre parenthèses.

Par la suite, nous avons adopté la méthode habituellement utilisée pour les pays européens (cf. Hagenaars, 1987, pour une comparaison dans 7 pays européens ; Ravallion et Lokshin, 1998 pour la Russie), et proposée pour les PED dans Ravallion (1996). Elle consiste à retenir comme seuil de pauvreté subjectif le point z à l'intersection de la première bissectrice et de la courbe résultant de la régression précédente de Y_{\min}/Y . L'idée sous-jacente est que les personnes dont le revenu est supérieur à z estiment en général que leur revenu est adéquat, tandis que celles dont le revenu est inférieur à z estiment pour leur grande part que leur revenu actuel ne suffit pas. Donc l'intersection entre la première bissectrice et la courbe donne un seuil de pauvreté.

À titre informatif, les résultats en prenant trois seuils relatifs sont aussi présentés : la demi-moyenne du niveau de la consommation/tête ; la demi-médiane de la consommation/tête ; la médiane du revenu minimum estimé nécessaire par les ménages (Y_{\min}).

L'ampleur des différences entre les résultats en termes d'incidence de la pauvreté suivant la définition retenue met en évidence l'importance du choix du seuil, ainsi

que les limites de l'indicateur de pauvreté monétaire. Si ce constat global est classique, il est toutefois intéressant de noter que le seuil équivalent à 1 dollar, soit la ligne internationale d'extrême pauvreté, est trois fois plus faible que le seuil subjectif résultant de l'opinion des ménages sur le niveau minimum de revenu qu'ils estiment nécessaire, estimé à l'équivalent de 3 dollars. Ainsi, selon la ligne de pauvreté internationale de 1 dollar, environ un tiers des habitants de la capitale serait pauvre. En revanche, l'incidence de la pauvreté subjective atteint 84 %, soit l'immense majorité des Tananariviens.

Notre objectif principal étant d'analyser les inter-relations entre les différentes dimensions de la pauvreté, pour mener à bien les comparaisons, nous avons retenu comme seuil de référence la ligne de pauvreté internationale. On considère donc que la proportion de pauvres du point de vue monétaire équivaut à environ un tiers de la population. Par la suite, pour les différentes approches considérées, la césure (ou seuil de pauvreté) est déterminée de manière à isoler une proportion de pauvres du même ordre que celle obtenue à partir de l'approche monétaire (soit environ un tiers de la population sachant que nous verrons par la suite que l'option de choisir les seuils de manière à isoler un tiers des plus défavorisés suivant les approches n'influe pas sur les résultats obtenus). Il s'agit alors de s'interroger dans quelle mesure les individus identifiés comme pauvres suivant les différents concepts de pauvreté sont les mêmes d'une approche à l'autre ?

Pauvreté d'existence

L'approche par les « conditions d'existence » consiste à définir le niveau de pauvreté à partir des conditions matérielles d'habitation. Comme l'indicateur porte sur des stocks, il permet d'appréhender la pauvreté dans la durée, par opposition aux variables monétaires soumises à des variations conjoncturelles (comme le revenu ou les dépenses). Il s'agit d'un indicateur objectif non monétaire abordant la pauvreté sous l'angle des résultats plutôt que des moyens, même si le fait de disposer d'un logement confortable peut aussi constituer un moyen d'améliorer par exemple sa productivité au travail et d'accroître son revenu.

Un score cumulatif portant sur les caractéristiques du logement est alors considéré :

- maison en dur ou non (mur en béton ou en brique) ;
- nombre de personnes par pièce (y compris cuisine et salle de bain, un enfant de moins de 15 ans compte pour 0,5) ;
- accès à l'eau courante dans la maison ou la cour ;
- mode d'éclairage : électricité ;
- combustible utilisé : électricité, gaz, pétrole ;
- toilette avec fosse septique (individuel ou commun, avec ou sans chasse d'eau).

Compte tenu de la distribution des scores, sont considérés comme pauvres en termes de conditions d'existence (ou de conditions de vie) les ménages ayant un score supérieur ou égal à cinq, donc cumulant au moins cinq formes de privations. Ils représentent 35 % de la population totale.



Encadré 2 (suite)

Il est possible, à partir de plusieurs enquêtes, de proposer une comparaison des pauvretés d'existence et monétaire à Antananarivo avec celles d'Abidjan, Bamako et Dakar. Pour construire des scores de pauvreté d'existence comparables pour ces quatre villes (cf. tableaux B et C), nous avons retenu des questions et des modalités communes aux différentes enquêtes. Le score construit pour Antananarivo diffère ainsi de celui présenté dans l'article.

La comparaison des résultats montre que quel que soit le seuil retenu pour la pauvreté en termes de conditions d'existence, d'une part, le classement des capitales ne change pas, d'autre part, la population pauvre est nettement plus importante à Antananarivo relativement aux autres capitales de l'Afrique de l'Ouest (cf. tableau B). Si on compare les résultats obtenus à partir de l'approche monétaire, ce dernier constat reste valable (cf. tableau C). Toutefois, le classement change pour les deux villes relativement plus riches. Dakar qui était placé en tête en termes de faiblesse du niveau de pauvreté d'existence passe en deuxième position, derrière Abidjan, pour la pauvreté monétaire.

Pauvreté en termes de capital humain

Cette approche privilégie le concept de pauvreté mettant en avant la « pénurie de capacité ». Toutefois, comme nous l'avons déjà précisé, le capital humain peut être considéré comme une fin en soi valorisée en tant que telle. L'indicateur retenu portant sur un stock qui n'est pas touché par des aléas conjoncturels, il appréhende également une forme structurelle de pauvreté. L'approche consiste à construire un score cumulatif portant sur le capital humain dont disposent les différents membres du ménage. Quatre variables caractérisant les « pénuries » en termes de capital humain sont prises en compte :

- le nombre d'années d'étude réussies du chef de ménage rapporté au nombre d'années maximum qu'il aurait pu atteindre compte tenu de son âge (par exem-

Tableau B
Approche conditions de vie

Score	Abidjan	Antananarivo	Bamako	Dakar
0	100	100	100	100
1	82,2	96,2	98,5	58,7
2	50,1	85,8	81,4	29,9
3	23,2	73,7	59,6	15,9
4	8,1	46,6	33,9	5,5
5	2,6	19,9	7,3	1,4
6	0,7	2,8	0,1	0,2

Lecture : alors que 2,8 % de la population d'Antananarivo a un score de 6, donc cumule le plus de difficultés en termes de conditions de vie (6 formes de privations), le pourcentage correspondant (suivant les mêmes critères) n'est que de 0,1 % pour Bamako. En considérant un score intermédiaire de 3 (population présentant au moins 3 formes de privations), 74 % des Tananariens sont dans ce cas, alors qu'ils ne sont que 16 % à Dakar.

Sources : enquête 1-2-3, 1998, Madio pour Antananarivo, enquêtes Budget consommation UEMOA 1996 pour Abidjan, Bamako, et Dakar, nos propres calculs.

ple, pour un individu âgé de dix ans, le maximum d'années d'études potentielles est de quatre, l'âge théorique d'entrée à l'école étant de six ans. Pour les adultes de plus de 28 ans, le nombre maximum est de 22 ans, ce qui correspond au nombre d'années d'études pour atteindre le niveau universitaire le plus élevé, le doctorat) ;

- le nombre total d'années d'étude réussies des autres membres du ménage rapporté à la somme des années d'études potentielles qu'ils auraient pu atteindre ;

- le niveau de français du chef de ménage ;

- le niveau de français des autres membres du ménage.

Conformément à l'option présentée précédemment, sont retenus comme pauvres en termes de capital humain les ménages dont le score est égal ou supérieur à quatre. Tout en permettant d'isoler 32,6 % de la population, une proportion équivalente à celle obtenue par l'approche monétaire, la césure correspond également à une rupture dans la distribution. Il semble ainsi qu'on ait identifié un groupe spécifique qui se démarque en termes de pénurie de capital humain.

Pauvreté d'exclusion sociale

Le concept d'exclusion sociale est difficile à appréhender empiriquement. Il peut relever d'un sentiment subjectif (se considérer exclu) ou de considérations objectives (faible participation à la vie économique, politique ou sociale, exclusion des réseaux d'entraide et de solidarité, etc.). C'est cette seconde approche que nous avons adoptée. Elle permet d'intégrer de façon concrète les avancées théoriques conduisant à inclure le phénomène de marginalisation dans les critères définissant la notion de pauvreté.

Les variables objectives retenues pour constituer le score de richesse en termes d'intégration sociale (symétrique du score d'exclusion) prennent en compte deux types d'indicateurs.

D'une part, nous avons considéré des indicateurs d'intégration sociale vue sous l'angle de la solidarité (densité et mobilisation du capital social) :

- au moins un des membres du ménage a participé à des travaux d'entraide avec le voisinage ;

Tableau C
Approche monétaire : proportion de pauvres en fonction du seuil de pauvreté absolue

En %

Seuil	Abidjan	Antananarivo	Bamako	Dakar
1 dollar par tête	5,5	32,0	16,2	8,6
2 dollars par tête	33,2	65,8	57,2	45,3

Lecture : 32 % des Tananariens se situent sous le seuil de pauvreté de 1 dollar par tête (en parité de pouvoir d'achat), 65,8 % se situent sous le seuil de 2 dollars.

Sources : enquête 1-2-3, Madio pour Antananarivo ; Dial (2000) pour les autres capitales.

→

Encadré 2 (suite)

- au moins un des membres du ménage a trouvé son emploi grâce à des relations personnelles ;
- le ménage a reçu (ou donné) des dons ou cadeaux venant (ou à destination) d'autres ménages à l'occasion de fêtes au cours de l'année d'une part, en dehors des fêtes d'autre part.

D'autre part, nous avons retenu des indicateurs d'intégration sociale vue sous l'angle de la participation à la vie de la société (accès et suivi des informations, connaissance des institutions) :

- le fait de suivre ou non les informations ;
- la possibilité ou non d'avoir facilement accès à l'information : disposer d'un poste de radio ou un téléviseur (les journaux coûtant cher à Madagascar compte tenu de la faiblesse du pouvoir d'achat, peu de ménages y ont véritablement accès et les tirages ne dépassent pas 10 000 exemplaires) ;
- le fait de connaître ou non trois grandes institutions intervenant dans la vie sociale :
 - KMF-CNOE : association qui mène de larges campagnes d'information de la population sur ses droits et devoirs civiques, notamment à l'occasion des élections ;
 - FFKM : conseil œcuménique des églises regroupant les principales églises chrétiennes qui intervient non seulement dans le domaine religieux mais aussi sur les grandes questions de société (il a joué et joue toujours un rôle politique majeur dans le pays) ;
 - Ascoma : association de consommateurs de Madagascar.

Afin d'obtenir une proportion de pauvres du même ordre que celle obtenue dans les approches précédentes, nous considérons comme pauvres les individus dont le score (en termes de privations) est supérieur ou égal à six. Ceci conduit à isoler 34,6 % de la population totale.

Perception générale de son niveau de vie

La première approche subjective repose sur une appréciation très globale des ménages de leurs conditions et niveau de vie. Cette manière d'appréhender la pauvreté permet d'englober d'une manière très large divers critères pris en compte par les ménages mais qui ne sont pas identifiés dans les critères objectifs retenus plus haut.

Cette approche repose sur deux questions, à plusieurs modalités de réponses, de perception générale :

- la première porte sur la façon dont les ménages jugent leurs conditions de vie. Les quatre modalités de réponses sont : « *je vis bien* », « *ça va à peu près* », « *ça va moyennement et il faut faire attention* », « *je vis difficilement* » ;
- la seconde interroge le ménage sur la manière dont ils perçoivent leur niveau de vie. Six réponses sont possibles : « *niveau de vie très élevé* », « *élevé* », « *plutôt élevé* », « *plutôt faible* », « *faible* », « *très faible* ».

Le score de pauvreté subjective générale est construit en ordonnant les réponses pour chaque question. On

attribue une valeur maximum aux réponses les plus négatives et un score nul aux deux premières modalités qui traduisent des sentiments de satisfaction. Compte tenu de la distribution des scores, nous avons considéré comme pauvres subjectivement d'un point de vue général les ménages dont le score dépasse ou est égal à sept. On isole ainsi 33 % de la population.

Non-satisfaction de besoins jugés vitaux

Cette approche repose sur le concept classique de satisfaction des besoins vitaux pour définir la pauvreté. Mais contrairement aux indicateurs habituellement utilisés qui fixent des critères objectifs, le niveau de satisfaction est appréhendé ici d'un point de vue subjectif. Dans un premier temps, pour déterminer les besoins considérés comme vitaux par la population étudiée, nous avons utilisé les réponses à une première série de questions demandant aux ménages ce qu'ils estiment absolument nécessaire parmi un certain nombre d'items. Comme dans Lollivier et Verger (1997), nous avons sélectionné les critères suivant le principe du consensus. Ainsi, nous avons retenu les types de besoins considérés comme absolument nécessaire à satisfaire par plus de 75 % des ménages enquêtés, ce qui conduit à retenir neuf items parmi les 23 proposés. Il s'agit de :

- prendre un petit déjeuner,
- manger du riz tous les jours,
- avoir un accompagnement du riz au quotidien,
- avoir un nombre minimum d'habits pour pouvoir changer,
- avoir au moins deux paires de chaussures,
- avoir un logement suffisamment grand,
- pouvoir se soigner quand on est malade,
- pouvoir être propre et prendre soin de son corps,
- pouvoir envoyer ses enfants à l'école.

On note que les principaux besoins jugés essentiels par les ménages recoupent largement ceux qui sont habituellement retenus par les économistes (alimentation, santé, éducation). Concernant chacun de ces besoins, les ménages ont été interrogés sur leur niveau de satisfaction, compte tenu de leur consommation effective. Le score cumulatif de pauvreté subjective de satisfaction des besoins a ainsi été construit sur la base des réponses obtenues pour les items identifiés comme fondamentaux.

Compte tenu de la distribution des scores, nous avons considéré comme pauvres les ménages qui ont un score supérieur ou égal à six, c'est-à-dire les ménages qui expriment leur insatisfaction pour au moins six des besoins identifiés comme essentiels. Selon ce critère, les pauvres subjectifs en termes de satisfaction des besoins représentent 34,5 % de la population.

Pauvreté financière (aisance financière)

Cette approche est également inspirée de celle retenue par Lollivier et Verger (1997). Elle repose sur le critère monétaire mais d'un point de vue plutôt subjectif.



forment le noyau dur de la pauvreté. Cependant, il n'est pas concevable de ne retenir comme véritablement pauvres que 2,4 % de la population. 7 % cumulent toutes les formes de pauvreté objective, et 9 % les trois formes objectives non monétaires, des pourcentages qui restent faibles en regard des 32 % obtenus selon le critère le plus classique. *A contrario*, 78 % de la population présentent au moins une forme de pauvreté. Ces résultats donnent un premier aperçu du faible recouvrement entre les différentes dimensions, confirmant que même dans un pays pauvre, la pauvreté est un phénomène multidimensionnel.

Pour mesurer les relations entre les sept formes de pauvreté, nous avons calculé les coefficients de corrélation entre ces différentes variables (cf. tableau 4). Le premier constat est que toutes les formes de pauvreté sont positivement (et significativement) corrélées entre elles. La présence de l'une accroît sensiblement la probabilité d'occurrence de toutes les autres. Les liens sont cependant loin d'être parfaits, montrant que les différents types de pauvreté ne se recourent que partiellement. Sur les variables dichotomiques, les coefficients de corrélation sont tous inférieurs à 0,43, avec un minimum de 0,11 entre pauvreté d'existence et pauvreté subjective générale. La prise en compte des scores accroît le niveau des corrélations, tout en maintenant dans l'ensemble la hiérarchie des associations. Elles varient entre 0,65 (pauvreté monétaire, pauvreté d'existence) et 0,19 (pauvreté d'exclusion, pauvreté subjective financière). On notera cependant que les corrélations

Tableau 4
Corrélation entre les différentes formes de pauvreté...

A - ... en considérant les variables dichotomiques

	1	2	3	4	5	6	7
1. Pauvreté monétaire	1						
2. Pauvreté d'existence	0,43	1					
3. Pauvreté de capital humain	0,41	0,26	1				
4. Pauvreté de capital social	0,22	0,16	0,25	1			
5. Pauvreté subjective générale	0,30	0,11	0,16	0,14	1		
6. Pauvreté subjective de satisfaction	0,34	0,24	0,25	0,29	0,32	1	
7. Pauvreté subjective financière	0,24	0,19	0,20	0,13	0,24	0,31	1

B - ... en considérant les scores

	1	2	3	4	5	6	7
1. Pauvreté monétaire	1	0,65	0,53	0,37	0,48	0,46	0,48
2. Pauvreté d'existence		1	0,56	0,32	0,36	0,43	0,38
3. Pauvreté de capital humain			1	0,35	0,31	0,37	0,30
4. Pauvreté de capital social				1	0,28	0,30	0,19
5. Pauvreté subjective générale					1	0,52	0,50
6. Pauvreté subjective de satisfaction						1	0,52
7. Pauvreté subjective financière							1

Sources : enquête 1-2-3, P398, Madio, nos propres calculs.

sont dans l'ensemble supérieures à celles obtenues en France pour des indicateurs similaires, ce qui induit à penser que les relations entre les

Encadré 2 (fin)

Par rapport à l'approche monétaire classique, elle prend en compte les personnes qui ont un niveau de consommation que l'on peut juger adéquat, mais qui n'y arrivent qu'au terme d'importants efforts (endettement, etc.). Cette approche permet d'appréhender d'une certaine manière les ménages vulnérables. Elle intègre la notion de dépendance (ceux qui empruntent), et repère les ménages susceptibles de tomber dans la pauvreté.

Pour construire le score de pauvreté financière, sont considérés comme signes d'une faible aisance financière les caractéristiques suivantes :

- un niveau des dépenses du ménage inférieur ou égal au besoin minimum déclaré (niveau de consommation estimé comme minimum par les ménages à la question MIQ) ;
- des rentrées d'argent estimées insuffisantes pour vivre bien ou moyennement ;

- le ménage désépargne ;
- au cours de l'année passée, le ménage a très souvent payé en retard : son loyer, les factures d'eau et d'électricité, les frais de scolarité des enfants, ou le salaire des domestiques.

Étant donné que les retards de paiement de facture peuvent d'une part relever d'oublis, et que d'autre part, ils peuvent concerner plutôt des ménages mieux lotis (ceux qui ont un domestique, l'eau et l'électricité), un moindre poids a été accordé à ces derniers critères relativement aux trois premiers.

Compte tenu de la distribution des scores obtenue, et afin d'obtenir une proportion de l'ordre du tiers de la population, les ménages sont considérés comme pauvres si leur score est supérieur ou égal à sept. On isole ainsi 33,9 % de la population qui se caractérisent par une aisance financière qu'ils considèrent comme très limitée.

différentes formes de pauvreté sont plus fortes à Madagascar.

Ces résultats suggèrent que tous ces indicateurs appréhendent bien un même phénomène : la pauvreté. Cependant, leur non-réductibilité les uns aux autres conforte l'hypothèse de multidimensionnalité. De toutes les formes de pauvreté, la pauvreté monétaire est celle qui est la plus corrélée avec les autres. Par ailleurs, la hiérarchie des corrélations semble montrer l'existence de deux sous-ensembles distincts, bien que non complètement déconnectés : la pauvreté objective d'une part et la pauvreté subjective, de l'autre. Pour chacun des deux sous-groupes les corrélations intra se situent autour de 0,50 (sur les scores), à l'exception de la pauvreté de capital social, alors que les corrélations inter sont en moyenne plus faibles.

Les coefficients de corrélation dépendent des seuils choisis pour définir la pauvreté. Pour tester la robustesse de nos résultats, nous avons retenu un seuil commun d'environ 5 % pour tous les critères. En adoptant un seuil aussi faible, on peut penser pouvoir ainsi identifier un noyau dur de pauvres, avec l'idée que les plus pauvres des pauvres devraient cumuler toutes les formes de pauvreté. Contrairement à notre intuition, les corrélations sont plus faibles que dans le cas précédent. Elles sont même non significativement différentes de zéro entre pauvreté subjective financière et les différentes composantes de la pauvreté objective. En revanche, la partition entre formes objectives et subjectives se maintient. La réunion de ces différentes formes de pauvreté atteint 32 %, tandis que l'intersection est vide.

Analyse des données

L'analyse des données permet de dépasser le cadre restreint des corrélations prises deux à deux, et d'apprécier plus globalement les liens entre les différentes formes de la pauvreté. La topologie de « l'espace global de la pauvreté » issue de l'analyse en composante multiple est la suivante.

Le premier axe factoriel est de loin le plus discriminant. Il représente 36 % de l'inertie totale, contre moins de 15 % pour l'ensemble des six autres axes. Il oppose clairement pauvreté et non-pauvreté, sous toutes ses formes.

Le deuxième axe (14 % d'inertie) est lui aussi très lisible. Il différencie les deux principales

dimensions de la pauvreté : pauvreté objective (monétaire, de capital humain, d'existence et d'exclusion) contre pauvreté subjective (aisance financière, satisfaction des besoins, perception générale).

Donc, le premier plan factoriel se présente sous la forme de trois pôles bien distincts : la pauvreté objective, la pauvreté subjective et la non-pauvreté (objective et subjective). La projection des formes extrêmes de pauvreté (individus cumulant les 3 formes de pauvreté subjective, les quatre formes de pauvreté objective, toutes les formes de pauvreté) accentue encore la distance entre les trois sommets du triangle structurant de l'espace de la pauvreté (cf. graphique III).

Le même type d'analyse, mais partant des variables de base utilisées pour la construction des différents scores de pauvreté, confirme les résultats précédents (cf. graphique IV). Par ailleurs, elle atteste la pertinence des choix de variables pour l'élaboration des différents indicateurs. L'ensemble des critères retenus pour chacune des approches de la pauvreté se trouve regroupé au sein d'un même pôle bien défini.

Finalement, que conclure des relations entre les différentes formes de pauvreté ? Si ces dernières ne se recoupent pas, elles constituent un faisceau convergent où chaque dimension de la pauvreté tend à renforcer la probabilité d'apparition des autres formes. Parmi les multiples dimensions de la pauvreté le premier facteur de partition est le critère subjectif/objectif. Au sein de chacune de ces dimensions, les différentes approches sont fortement inter-corrélées.

Les facteurs de la pauvreté

Pour aller au-delà de cette première analyse, nous avons eu recours à des modèles économétriques (*Logit* et *Probit* bivarié) afin d'identifier les facteurs qui favorisent la probabilité d'occurrence de la pauvreté (9). Plutôt que de présenter les caractéristiques distinctives des populations pauvres pour chacune des sept approches, l'analyse sera centrée sur les principales formes de pauvreté qui s'opposent. Dans un premier

9. Les modèles sont essentiellement descriptifs et ne permettent pas d'apprécier le sens des causalités entre les variables explicatives et l'état de pauvreté des ménages. Par exemple, le fait que la taille des ménages accroisse la pauvreté monétaire ne permet pas de savoir si c'est parce qu'on fait beaucoup d'enfants qu'on devient pauvre ou, au contraire, si c'est parce qu'on est pauvre qu'on fait beaucoup d'enfants.

temps, seront exposées les principales caractéristiques des pauvres selon l'approche monétaire, qui est à la fois la plus classique et la plus corrélée avec les autres formes de pauvreté. Dans un second temps, nous essayerons de dégager les caractéristiques qui distinguent les approches objectives et subjectives. Enfin, à titre d'illustration, nous terminerons par une comparaison des profils de pauvreté qui se dégagent des approches qui sont les moins corrélées entre elles, à savoir la pauvreté d'existence et celle que nous avons qualifiée de pauvreté subjective générale.

Caractérisation de la population pauvre selon l'approche monétaire

Les ménages pauvres, selon l'approche monétaire, sont plutôt dirigés par des femmes, toutes choses égales par ailleurs. La probabilité d'appartenir à ce groupe augmente avec la taille

du ménage et avec le nombre d'enfants. Le niveau de maîtrise du français apparaît plus déterminant que le niveau d'étude du chef de famille. Le niveau d'étude du conjoint du chef joue également selon le sens attendu. Par ailleurs, trois catégories se distinguent par une fréquence moindre des situations de pauvreté monétaire : les ménages dont le chef de famille travaille dans l'administration, et ceux dont le chef occupe un emploi de cadre supérieur ou qui travaille à son propre compte (cf. tableau 5).

En termes d'origine sociale, c'est d'abord le secteur institutionnel du père du chef de ménage qui joue sur la probabilité d'être pauvre. Ceux dont le père a travaillé dans le secteur formel ont plus de chance d'échapper à la pauvreté que les autres. Enfin, alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que l'activité de plusieurs personnes dans le ménage diminue le risque de pauvreté, on constate le résultat inverse. Plus le taux d'activité dans le

Tableau 5
Les déterminants de la pauvreté monétaire

	Effectifs	Coefficient	Wald
Constante		- 8,5	5,6
Sexe du chef de ménage : femme	110	1,0*	3,1
Niveau de français du chef : ne sait pas parler français	118	0,8**	3,9
Niveau d'étude du conjoint : secondaire ou moins (ou pas de conjoint)	418	2,0**	7,9
Activité du conjoint : conjoint actif	284	-	-
Type de ménage : ménage monoparental	82	-	-
Statut migratoire : chef migrant d'une ethnie non Merina (1)	74	-	-
Religion du chef de famille : FJKM (protestant) (2)	255	-	-
Secteur institutionnel du chef de ménage :			
secteur public	110	- 2,1**	9,1
secteur informel	222	-	-
CSP du chef :			
cadre ou patron	124	- 3,4**	18,4
travailleur à son propre compte	148	- 1,1**	6,4
Recherche une autre activité	56	-	-
CSP du père du chef : cadre ou patron	79	-	-
Secteur institutionnel du père du chef : secteur formel	89	- 0,8*	3,1
Niveau d'étude du père du chef : pas d'études ou primaire	366	-	-
Niveau d'étude du chef par rapport à son père : a fait plus d'études que son père	345	-	-
Évolution du revenu du ménage par rapport à l'année précédente : diminution de plus d'un tiers en réel	56	-	-
Log (âge du chef)		-	-
Log (taille du ménage)		1,7**	8,6
Log (nombre d'enfants)		1,2**	8,8
Log (taux d'activité, domestiques exclus)		1,0**	4,4
Log (années d'études du chef de famille)		-	-
Pourcentage de paires concordantes : 92,7 %			
1. « Merina » est l'ethnie des originaires de la région d'Antananarivo. 2. FJKM : Fiangonan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara (église protestante).			

Lecture : * significatif au seuil de 10 %. ** significatif au seuil de 5 %. - : non significatif.
Pour les variables dichotomiques, l'ensemble des modalités non citées constituent la modalité de référence (exemple : pour le secteur institutionnel du chef de ménage, la modalité de référence est constituée du secteur privé formel ainsi que des chômeurs ou inactifs).
Des variables qui n'apparaissent pas déterminantes ont été gardées pour faciliter certaines comparaisons.
Sources : enquête 1-2-3, phase 3, 1998, Madio, nos propres calculs. L'échantillon comprend 562 ménages.

ménage est élevé, plus sa probabilité d'appartenir au groupe des pauvres augmente. Ainsi, l'activité des membres secondaires s'explique essentiellement par la nécessité de disposer de revenus compensatoires, qui malgré tout, restent insuffisants pour le ménage. *A contrario*, l'âge du chef de ménage, son statut migratoire, sa religion, la recherche d'activité ou l'évolution de ces revenus courant au cours de l'année écoulé ne jouent pas sur la pauvreté monétaire.

Caractérisation des approches objectives et subjectives

Pour identifier les caractéristiques qui distinguent la pauvreté objective et subjective, nous nous intéresserons ici plus spécifiquement aux

approches non monétaires. Des indicateurs synthétiques cumulant les scores des approches objectives non monétaires (conditions d'existence, capital humain et exclusion sociale) d'une part, et ceux des approches subjectives (perception générale, satisfaction des besoins, aisance financière) d'autre part, ont été construits (10). Sont considérés comme pauvres les ménages qui cumulent le plus de privations

10. Nous ne discuterons pas ici des questions techniques concernant la construction de ces deux indicateurs synthétiques, notamment des éventuels risques de redondance compte tenu de la corrélation entre les approches. Ces questions sont largement traitées dans Lollivier et Verger (1997). Étant donné que les différents scores portent sur des concepts bien différenciés, et que les approches subjectives et objectives forment deux groupes bien spécifiques, cette option de cumuler les scores apparaît pertinente.

Tableau 6
Les déterminants de la pauvreté objective non monétaire et subjective (modèle probit bivarié)

	Pauvreté objective non monétaire	Pauvreté subjective	Pauvreté objective non monétaire	Pauvreté subjective
Constante	- 2,5	- 1,8	11,9**	14,8**
Sexe du chef de ménage : femme	0,7**	-	0,7*	-
Niveau de français du chef : ne sait pas parler français	0,7**	-	0,6**	- 0,4*
Niveau d'étude du conjoint : secondaire ou moins (ou pas de conjoint)	-	-	-	-
Activité du conjoint : conjoint actif	-	-	-	-
Type de ménage : ménage monoparental	- 0,8**	-	- 0,9**	-
Statut migratoire : chef migrant d'une ethnie non Merina	-	0,5**	-	0,6**
Religion du chef de famille : FJKM (protestant)	- 0,6**	-	- 0,6**	-
Secteur institutionnel du chef : secteur public secteur informel	- 0,6**	- 0,5** -	- 0,6*	- -
CSP du chef de famille : cadre ou patron travailleur à son propre compte	- 1,0** -	- 0,5** -	- -	- -
Recherche une autre activité	-	-	-	-
CSP du père du chef : cadre ou patron	-	- 0,6*	-	- 0,6*
Secteur institutionnel du père : secteur formel	-	-	-	-
Niveau d'étude du père du chef : pas d'études ou primaire	-	0,4*	-	-
Niveau d'étude du chef par rapport à son père : a fait plus d'études que son père	-	-	-	-
Évolution du revenu du ménage par rapport à l'année précédente : diminution de plus d'un tiers en réel	-	0,5**	-	0,6**
Log (âge du chef)	-	-	-	-
Log (taille du ménage)	-	-	- 0,6*	- 0,4*
Log (nombre d'enfants)	0,5**	0,5**	-	-
Log (taux d'activité, domestiques exclus)	0,7**	-	0,6*	-
Log (années d'études du chef de famille)	- 0,9**	-	- 0,9**	-
Log (consommation par tête)			- 0,9**	- 1,2**
Log de vraisemblance : Wald chi2	- 313,5 (150,3)		- 283,8 (171,6)	
Corrélation des résidus : ρ chi2	0,36 (8,0)		-	

Lecture : * significatif au seuil de 10 %. ** significatif au seuil de 5 %. - : non significatif.

Source : enquête 1-2-3, phase 3, 1998, Madio, nos propres calculs. L'échantillon comprend 562 ménages. La population de référence pour chaque variable est la même que dans le tableau précédent.

appréhendées de façon objective d'un côté, ceux qui manifestent le plus d'expressions d'insatisfaction de l'autre. Comme précédemment, les deux populations pauvres identifiées (objectivement et subjectivement) sont de même taille, afin de faciliter les comparaisons.

Les facteurs de la pauvreté objective sont assez classiques (cf. tableau 6). La faiblesse du niveau d'éducation, l'insertion dans le secteur informel, l'emploi non qualifié, le nombre d'enfants dans le ménage, le taux de mobilisation de la main-d'œuvre familiale sur le marché du travail, le fait d'avoir une femme pour chef de ménage favorisent la pauvreté objective. Plus intéressant, les familles protestantes échappent plus souvent à cette forme de pauvreté. Il faut voir dans ce résultat une trace de l'histoire malgache du siècle dernier. En effet, l'évangélisation par les missionnaires protestants a ciblé de manière privilégiée les élites (aristocratie et bourgeoisie locale), tandis que les conversions au catholicisme ont concerné principalement les couches populaires (Roubaud, 2000). De façon inattendue, les ménages monoparentaux sont moins sujets à la pauvreté objective. Deux explications peuvent être avancées : soit ils bénéficient relativement plus des formes de solidarités sociales, soit ils ont consenti plus d'efforts pour donner un caractère normal à leur existence face à l'adversité due à leur situation familiale.

Les déterminants de la pauvreté subjective sont en revanche très différents. Si l'on exclut le nombre d'enfants et la qualification des emplois, qui jouent dans le même sens que pour la pauvreté objective, toutes les autres variables significatives affectant la pauvreté subjective ne jouent aucun rôle sur la pauvreté objective. D'un point de vue général, ce sont les variables d'origine sociale et de trajectoire qui influent sur la pauvreté subjective alors qu'elles n'ont aucun effet direct sur la pauvreté objective. Ainsi, une diminution du revenu réel du ménage au cours de l'année favorise le sentiment de pauvreté subjective mais ne pèse pas sur la pauvreté objective. De même, le statut de migrant accroît le niveau d'insatisfaction économique, tandis qu'il n'a aucun effet propre sur la pauvreté objective. Avoir eu un père fortement scolarisé ou qui a exercé un emploi de cadre prémunit seulement contre la pauvreté subjective. Les valeurs véhiculées par la socialisation familiale au moment de l'enfance continuent à peser directement sur l'état de satisfaction, mais pas sur le niveau de réalisations. Ainsi par exemple, parce que mon père était cadre, je me considère

intrinsèquement mieux loti que si sa situation avait été moins favorable, toutes choses égales par ailleurs. En revanche, je n'en retire aucun avantage spécifique sur ma situation matérielle, autre que les facilités que son statut m'a procuré pour poursuivre des études, etc.

Finalement, le fait d'occuper une position sociale dominée pèse beaucoup moins sur la pauvreté subjective que sur la pauvreté objective. Ce résultat peut traduire le phénomène d'attrition des préférences chez ceux dont les conditions matérielles sont les plus précaires. Mais il peut aussi mettre en lumière l'importance des liens de sociabilité et des modes d'insertion sociale positivement appréciés par les plus démunis matériellement. Si travailler dans le secteur informel constitue bien un des stigmates de la pauvreté objective, cette situation n'est pas perçue comme un motif d'insatisfaction. Être à la tête d'une petite entreprise informelle, dans laquelle plusieurs membres du ménage sont engagés, même à des niveaux de rémunération dérisoire, peut être considéré comme un facteur de réussite et d'accomplissement de soi. De ce point de vue, le classement dans la hiérarchie sociale, apprécié en termes de revenu ou de prestige, est loin d'être le déterminant unique du niveau de satisfaction. La cohésion, la solidarité, la « densité du lien social » sont des valeurs partagées qui ne riment pas nécessairement avec l'aisance financière.

La corrélation positive et très significative des résidus du modèle justifie la spécification bivariable retenue ici. Elle prouve qu'il existe des variables explicatives non observées qui jouent conjointement et dans le même sens sur les deux formes de pauvreté (objective et subjective). Cette corrélation des résidus disparaît dès lors qu'on introduit le niveau de consommation par tête comme variable explicative du modèle. Les facteurs non observés mentionnés ci-dessus sont en fait déterminés par le revenu monétaire.

L'introduction du niveau de consommation dans le modèle présente un autre intérêt : elle permet de comparer l'effet relatif des variables explicatives, à revenu équivalent. Deux résultats importants méritent d'être soulignés. En premier lieu, quelle que soit la forme de pauvreté considérée, la probabilité d'appartenir à un ménage pauvre est décroissante avec le niveau de consommation courante. Toutes choses égales d'ailleurs, la pauvreté monétaire conditionne toutes les autres formes de pauvreté. En second lieu, les facteurs explicatifs identifiés dans le modèle n'incluant pas le revenu restent

stables. Les effets mis en évidence sont donc robustes, et ne reflètent pas de simples facteurs déguisés du revenu. Chaque forme de pauvreté a sa logique propre, ce qui vient confirmer leur irréductibilité à la pauvreté monétaire. Notons que le phénomène d'attrition des besoins du côté des plus démunis selon un point de vue objectif est encore plus marqué. En effet, à niveau de revenu égal, les ménages dont le chef ne parle pas le français, et qui sont plus pauvres objectivement, échappent à la pauvreté subjective.

Les pauvres en termes de conditions d'existence et de perception subjective : deux populations bien distinctes

À titre d'illustration, nous avons considéré les deux formes de pauvreté les moins corrélées entre elles : la pauvreté en termes de conditions d'existence d'une part, et selon la perception subjective des ménages, d'autre part. La première appréhende la pauvreté selon des critères objectifs, et la seconde selon des critères purement subjectifs. Outre les résultats déjà constatés précédemment sur les ménages monoparentaux, les migrants non merina (11) et les victimes d'une forte baisse de leur revenu, deux facteurs nouveaux apparaissent déterminants pour la pauvreté subjective générale sans que cela n'ait d'influence sur la pauvreté en termes de conditions d'existence : l'âge du chef et l'activité du conjoint. *Ceteris paribus*, les jeunes et les ménages dont le conjoint du chef est actif semblent plus exigeants en termes de niveau et de conditions de vie que les autres (cf. tableau 7).

Mais les résultats les plus marquants portent sur trois facteurs qui opposent les deux approches : la taille du ménage, le taux d'activité de ses membres, et le fait que le chef recherche ou non un autre emploi. Ces oppositions persistent à niveau de consommation par tête égal. Si les ménages de grande taille (ou dont les membres secondaires sont actifs) ont une plus grande probabilité d'être pauvre en termes de conditions d'existence, en revanche, ils ont une plus grande chance d'échapper à la pauvreté subjective perçue d'un point de vue général. La taille du ménage influe négativement sur les conditions d'existence (notamment par l'effet de promiscuité dans le logement). Mais avoir une grande famille peut renforcer le sentiment d'appartenance communautaire, et permet d'éviter l'isolement ou les processus d'exclusion. Cette situation semble ainsi procurer un élément de

satisfaction chez les ménages qui laisse au second rang les critères de confort du logement. Il en est de même pour les ménages dont les membres sont insérés sur le marché du travail. L'insatisfaction du chef de ménage dans son emploi et sa décision d'en chercher un autre, plus courante chez les ménages mieux lotis, est en revanche déterminante pour le fait de considérer subjectivement que sa condition de vie est difficile et que son niveau de vie est faible.

Les différentes formes de pauvreté appellent des politiques différenciées

Différentes approches de la pauvreté ont pu être confrontées dans cette étude. Cette comparaison, rarement opérée dans les pays en développement, et rendue possible grâce à la disponibilité d'une base de données riche pour la capitale malgache, apporte un éclairage nouveau sur la nature de la pauvreté. Les différents concepts de la pauvreté qui ont été distingués reposent soit sur des critères objectifs (monétaire, conditions matérielles d'existence, capital humain, exclusion sociale), soit sur l'appréciation subjective des ménages (perception générale, satisfaction des besoins jugés essentiels, aisance financière). La corrélation significativement positive entre les différentes formes montre que la présence de l'une accroît sensiblement la probabilité d'occurrence de toutes les autres. Ceci suggère que les différents indicateurs retenus appréhendent bien un même phénomène : la pauvreté. Il semble que l'approche monétaire, malgré ses limites, soit celle qui cerne le mieux la pauvreté dans toutes ses dimensions. En effet, de toutes les formes de pauvreté, la pauvreté monétaire est la plus corrélée avec toutes les autres.

Toutefois, le non-recouvrement des différentes catégories de pauvres selon l'approche met en exergue le fait que la pauvreté peut revêtir de multiples formes. En premier lieu, ce diagnostic infirme la thèse selon laquelle l'approche retenue pour mesurer la pauvreté ne change pas de manière significative la population comptabilisée comme pauvre (Kanbur et Squire, 2001). En second lieu, il est clair que la faiblesse des corrélations entre les différentes dimensions de la pauvreté incite à approfondir la réflexion sur la nature, les causes de la pauvreté et les politiques à mettre en œuvre en ne se limitant pas unique-

11. Les habitants de la province d'Antananarivo sont de l'ethnie « merina ». Les migrants non « merina » sont donc les migrants qui viennent de plus loin, c'est-à-dire des cinq autres provinces de l'île.

ment à la seule approche monétaire. Enfin, on peut s'interroger sur la véritable ampleur du phénomène lorsqu'on constate que près de 80 % de la population sont touchés par au moins une forme de pauvreté alors que l'approche monétaire n'en retient que 32 %.

En ayant recours à l'analyse des corrélations et à une analyse en composantes multiples pour étudier les liens entre les différentes approches, deux sous-ensembles se distinguent, bien qu'ils ne soient pas complètement déconnectés : la pauvreté objective d'une part, et la pauvreté subjective de l'autre. Ce résultat est confirmé par les profils différenciés des deux catégories de pauvres. Lorsqu'on s'intéresse à la pauvreté

subjective, ce sont les variables d'origine sociale et de trajectoire qui sont déterminantes alors qu'elles n'influent pas sur la pauvreté objective (monétaire ou non monétaire). Avoir un père faiblement scolarisé ou ayant occupé un emploi non qualifié, être migrant, subir une chute de son revenu réel, quel que soit son niveau initial, favorisent un sentiment d'insatisfaction économique. Le fait que l'on ne retrouve pas les catégories socialement dominées (les ménages informels, peu éduqués, dirigés par des femmes) parmi les pauvres subjectivement témoigne d'un phénomène d'attrition des préférences du côté des plus démunis matériellement. Parallèlement, si la forte mobilisation de la main-d'œuvre familiale est un des stigmates des

Tableau 7
Les déterminants de la pauvreté en termes de conditions d'existence et de perception subjective des ménages (modèle probit bivarié)

	Pauvreté objective d'existence	Pauvreté subjective générale	Pauvreté objective d'existence	Pauvreté subjective générale
Constante	- 4,5**	3,5**	5,5*	15,1**
Sexe du chef de ménage : femme	-	-	-	-
Niveau de français du chef : ne sait pas parler français	-	-	-	-
Niveau d'étude du conjoint : secondaire ou moins (ou pas de conjoint)	0,7**	0,4**	0,6**	-
Activité du conjoint : conjoint actif	-	0,3*	-	-
Type de ménage : ménage monoparental	- 0,7**	-	- 0,8**	-
Statut migratoire : migrant d'une ethnie non Merina	-	0,5**	-	0,6**
Religion du chef de famille : FJKM (protestant)	- 0,4**	- 0,4**	- 0,4**	- 0,3**
Secteur institutionnel du chef : secteur public	-	-	-	-
secteur informel	-	-	0,4*	-
CSP du chef de famille : cadre ou patron	- 1,0**	- 0,4*	- 0,7**	-
travailleur à son propre compte	-	-	-	-
Recherche une autre activité	- 0,5**	1,1**	- 0,6**	1,1**
CSP du père du chef : cadre ou patron	-	-	-	-
Secteur institutionnel du père : secteur formel	-	-	-	-
Niveau d'étude du père du chef : pas d'études ou primaire	-	-	-	-
Niveau d'étude du chef comparé à celui du père : a fait plus d'études que son père	-	-	-	-
Évolution du revenu du ménage par rapport à l'année précédente : diminution de plus d'un tiers en réel : forte diminution en réel	-	0,7**	-	0,8**
Log (âge du chef)	-	- 0,8**	-	- 0,6**
Log (taille du ménage)	1,1**	- 0,5**	1,0**	- 0,7**
Log (nombre d'enfants)	0,3*	0,6**	-	0,4**
Log (taux d'activité, domestiques exclus)	0,8**	- 0,2**	0,7**	- 0,2**
Log (années d'études du chef de famille)	- 0,3*	-	-	-
Log (consommation par tête)			- 0,7**	- 0,8**
Log de vraisemblance : Wald chi2	- 448,8 (254,7)		- 419,5 (273,4)	
Corrélation des résidus : ρ chi2	0		0	

Lecture : * significatif au seuil de 10 %. ** significatif au seuil de 5 %. - : non significatif.

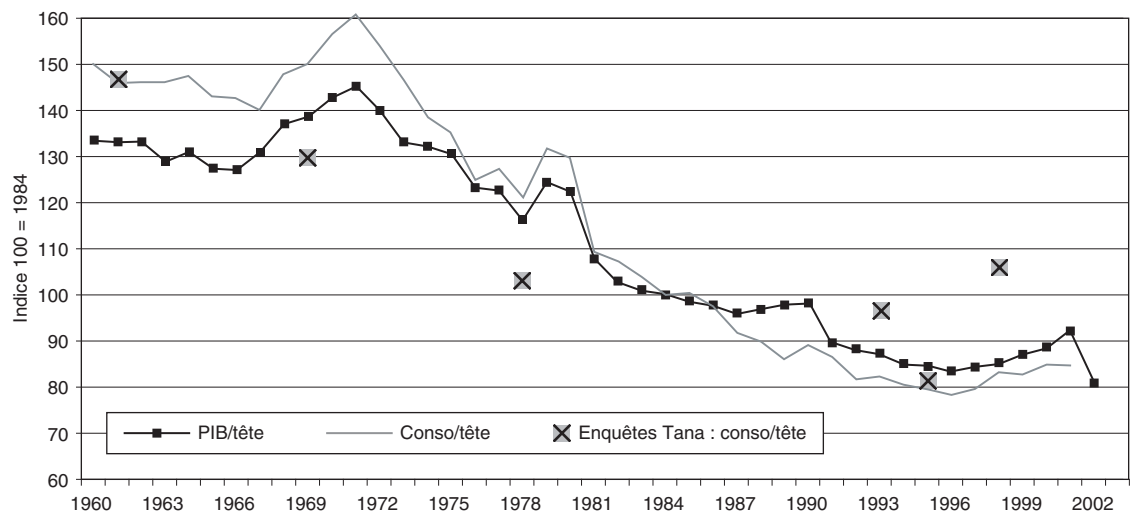
Sources : enquête 1-2-3, phase 3, 1998, Madio, nos propres calculs. L'échantillon comprend 562 ménages. La population de référence pour chaque variable est la même que dans le tableau précédent.

ménages pauvres d'un point de vue objectif, ces derniers ne semblent pas estimer cette situation difficile en soi. Au contraire, l'insertion professionnelle de tous les membres de la famille est jugée comme un facteur positif, même si les revenus qu'ils en tirent sont dérisoires. Il apparaît ainsi que le revenu n'est pas le déterminant unique du niveau de satisfaction des ménages. Les liens de sociabilité et d'autres modes d'insertion sociale entrent en jeu dans les critères qu'ils considèrent pour juger leur bien-être.

Finalement, la pauvreté peut revêtir plusieurs formes même dans un pays où elle touche une grande partie de la population. Le fait qu'elle soit visible au quotidien, et qu'elle soit imputable, de prime abord, à une cause unique – la crise économique – pouvait induire à penser que l'identification des groupes de pauvres est aisée. Cependant, notre analyse témoigne de la complexité du phénomène. Elle montre *in fine* que les rouages de l'économie, et de la société en

général, présentent des défaillances à plusieurs niveaux. Les politiques de lutte contre la pauvreté ne peuvent ainsi reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine. Ces dernières doivent aussi bien agir sur le marché du travail, que sur l'accès au système de santé et d'éducation, sur les infrastructures notamment de distribution d'eau et d'électricité, sur l'information, sur la participation de toutes les couches sociales à la vie socio-économique, sur l'intégration des migrants, sur les inégalités entre les hommes et les femmes, sur les réseaux de solidarité, etc. À titre d'exemple, accroître l'offre d'éducation sans pour autant permettre aux ménages démunis de se dispenser des revenus compensatoires que leur procure l'activité de leurs enfants, aurait un impact limité. De même, une augmentation des revenus ne peut conduire à une amélioration des conditions de logement des ménages que si un effort est octroyé en matière d'accès aux réseaux de desserte d'eau et d'électricité. □

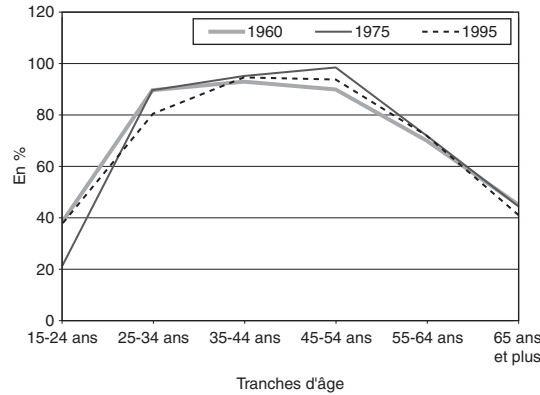
Graphique I
Trajectoire de l'économie malgache sur longue période



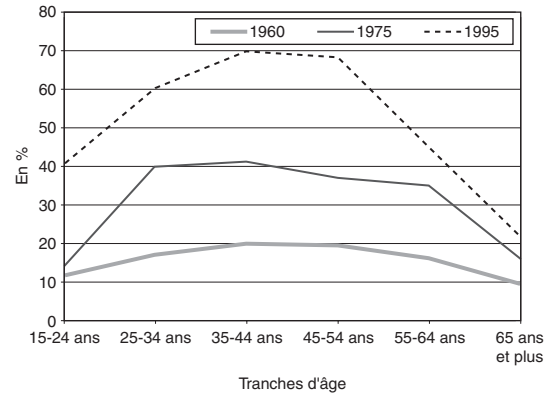
Sources : comptes nationaux ; différentes enquêtes sur la consommation des ménages menées à Antananarivo, Instat ; calculs des auteurs.

Graphique II
La montée des taux d'activité féminins sur longue période

A - Taux d'activité masculin

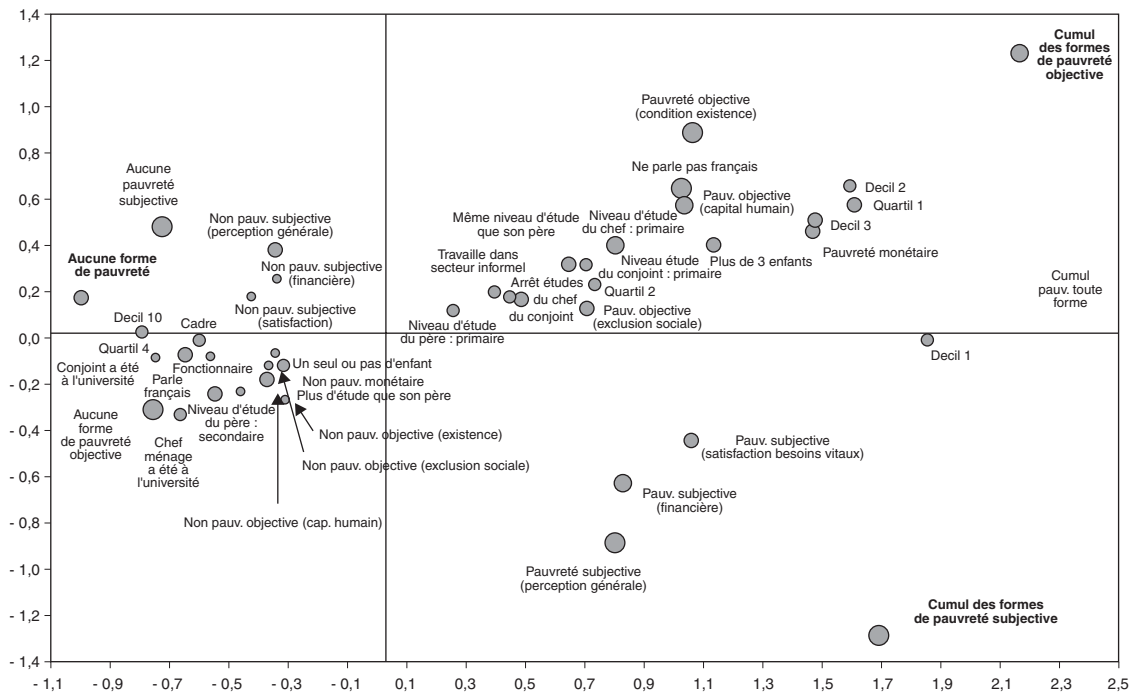


B - Taux d'activité féminin



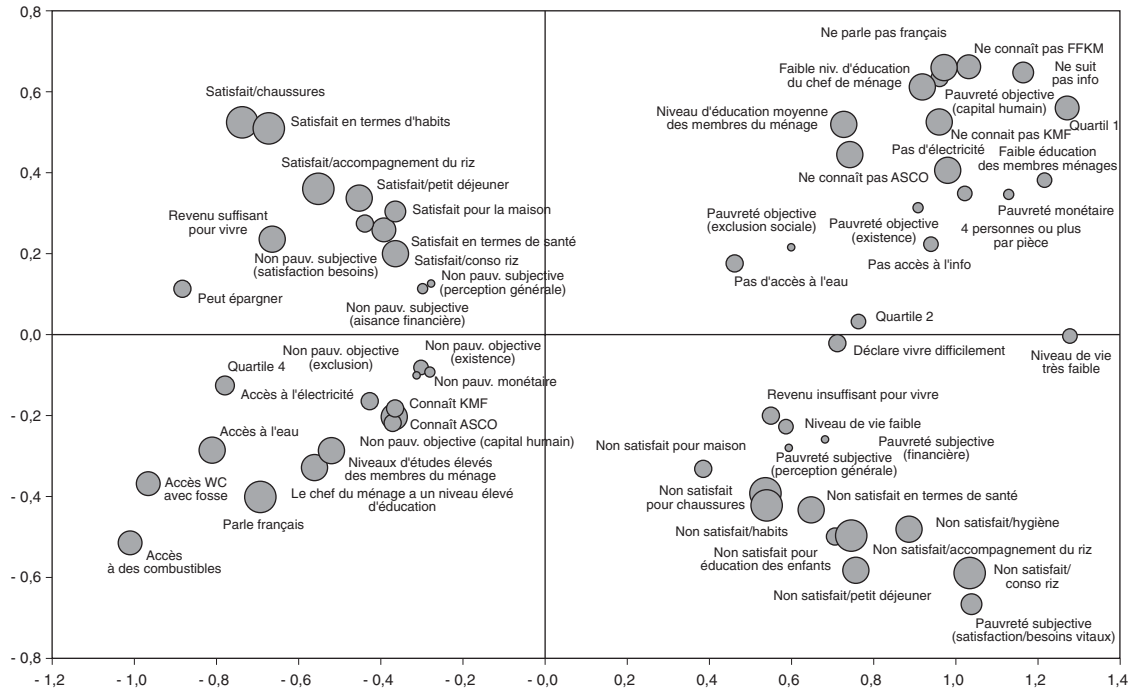
Sources : diverses enquêtes, Insr, BDE, Instat, Madio, nos propres calculs. La définition des taux d'activité a été harmonisée entre les différentes enquêtes.

Graphique III
Premier plan factoriel de l'espace de la pauvreté
(à partir des indicateurs correspondant aux différentes approches de la pauvreté)



Sources : enquête 1-2-3, phase 398, MADIO, nos propres calculs. Les variables principales de l'ACM ici sont celles qui précisent l'appartenance ou non d'un individu aux sept groupes de pauvres correspondant aux différentes approches monétaire, conditions d'existence, capital humain, exclusion sociale, subjective générale, subjective de satisfaction des besoins, aisance financière (ces variables sont en caractère majuscule, non italique). Les autres sont des variables supplémentaires. Les variables sur les déciles et les quartiles portent sur les revenus (classés par ordre croissant des plus pauvres aux plus riches). La taille des points montre la qualité de la représentation des variables sur les deux axes.

Graphique IV
Premier plan factoriel de l'espace de pauvreté
(à partir des variables de base utilisées pour la construction des indicateurs de pauvreté)



Sources : enquête 1-2-3, phase 398, MADIO, nos propres calculs. Les variables principales de l'ACM ici portent sur les critères de base retenus pour construire les différents indicateurs de pauvreté (caractéristiques ou appréciations des individus). Les différentes formes de pauvreté n'interviennent ici qu'en variables supplémentaires (ils sont en caractère italique, souligné). Seules les variables dont les représentations sur le plan factoriel sont de bonne qualité (contribution à l'inertie des deux axes et carré du cosinus) ont été reprises dans le graphique.

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale (2001), *Rapport sur le Développement dans le monde 2000/2001 : Combattre la pauvreté*, Eska, Paris.

Cling J.P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (éditeurs) (2003), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, 2^e édition, Economica/IRD, Paris.

Cogneau D., Dumont J.-C., Glick P., Randretsa I., Razafindrakoto M., Razafindravonona J. et Roubaud F. (2002), « Pauvreté, dépenses d'éducation et de santé : le cas de Madagascar », dans Morrisson C. (dir), *Dépenses d'éducation, de santé et réduction de la pauvreté en Afrique de l'Est : Madagascar et Tanzanie*, OCDE, Étude du Centre de développement, pp. 17-104, Paris.

Dial (2000), *Étude de la pauvreté urbaine en Afrique de l'Ouest : Côte-d'Ivoire, Mali, Sénégal*, Rapport préparé pour la Banque mondiale, Dial, Paris.

Fleurbaey M., Herpin N., Martinez M. et Verger D. (1997), « Mesurer la pauvreté », *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 21-33.

Gardes F. et Loisy C. (1997), « La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective et indexée sur leur revenu », *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 95-112.

Hagenaars A.J.M. (1986), *The Perception of Poverty*, North Holland, Amsterdam.

Herpin N. et Verger D. (1997), « La pauvreté une et multiple », Présentation générale, *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 3-22.

Herrera J. et Roubaud F. (2005), « Poverty Dynamics in Urban Peru and Madagascar: a Com-

parative Approach », *International Planning Studies Journal*, vol. 10, n° 1, pp. 21-48.

Instat (2002), « Dynamique de la pauvreté à Madagascar: 1999-2001 », *Policy Brief*, Antananarivo : Institut National de la Statistique, Banque mondiale, Université Cornell.

Kanbur R. et Squire L. (2001), « The Evolution of Thinking About Poverty: Exploring the Interactions », in G. Meier et J. Stiglitz, *Frontiers of Development Economics: The Future in Perspectives*, Oxford University Press, New York, Oxford.

Killick T., Kayizzi-Mugerwa et al. (1999), *Africa Poverty Status Report-1999*, SPA Working Group on Poverty and Social Policy, 162 p.

Lollivier S. et Verger D. (1997), « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 113-141.

Lollivier S. et Verger D. (1999), « Pauvreté d'existence, monétaire et subjective : facteurs de persistance et corrélations sur données de panel », *Revue économique*, vol. 50, n° 3, pp. 431-450.

Nolan B. et Whelan C.T. (1996), *Ressources, Deprivation and the Measurement of Poverty*, Oxford, Clarendon Press.

Pnud (2003), *Rapport sur le Développement Humain 2003: Les objectifs de développement pour le millénaire, un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté*, Économica, Paris.

Pradhan M. et Ravallion M. (1998), « Measuring Poverty using Qualitative Perceptions of Welfare », *Policy Research Working Paper*, World Bank, Washington D.C..

Ravallion M. (1996), « Comparaison de la pauvreté : concepts et méthodes », *document de travail LSMS*, n° 122, Banque mondiale, Washington D.C.

Ravallion M. et Lokshin M. (1998), « Subjective Economic Welfare », *Policy Research Working Paper*, World Bank, Washington D.C., 38 p.

Ravelosoa R. et F. Roubaud F. (1998), « La dynamique de la consommation des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo, 1965-1995 (Madagascar) », *Autrepart*, n° 7, pp. 63-87.

Rakotomanana F., Ravelosoa R. et Roubaud F. (2000), « L'enquête 1-2-3 sur le secteur informel et la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo 1995, 1998 : la consolidation d'une méthode », *Stateco*, n° 95-96-97, Insee, pp. 41-62.

Rawls (1971), *A Theory of Justice*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.

Razafindrakoto M. et Roubaud F. (1998), « Madagascar à la croisée des chemins : une analyse de la trajectoire récente de l'économie malgache », *Économie de Madagascar*, n° 3, pp. 9-28, décembre, Antananarivo : BCM/Instat.

Razafindrakoto M. et Roubaud F. (1999), « La dynamique du marché du travail dans l'agglomération d'Antananarivo entre 1995 et 1999 : la croissance macro-économique profite-t-elle aux ménages ? », *Économie de Madagascar*, n° 4, pp. 103-129, décembre, Antananarivo : BCM/Instat.

Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2001), « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache », *document de travail Dial*, n° 2001/07, Dial, Paris.

Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2002), « Madagascar à la croisée des chemins : la croissance durable est-elle possible ? » in F. Roubaud (éditeur) *Madagascar après la tourmente : regards sur dix ans de transitions politique et économique*, *Afrique Contemporaine*, n° 202-203, pp. 75-92, La Documentation française, Paris.

Razafindrakoto M. et Roubaud, F. (2003), « Pauvreté urbaine et récession en Afrique subsaharienne », in Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (éditeurs), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, 2^e édition, chapitre IV, pp. 109-137, Économica/IRD, Paris.

Roubaud F. (2000), *Identités et transition démocratique : l'exception malgache ?*, Tsipika-L'Harmattan, Paris.

Roubaud F. ed. (2002), *Madagascar après la tourmente : regards sur dix ans de transitions politique et économique*, dossier spécial, *Afrique contemporaine*, n° 202/203, avril-septembre, pp. 3-163.

Sen A. (1983), « Poor, Relatively Speaking », *Oxford Economic Papers*, n° 35, pp. 153-169.

Sen A. (1997), « Editorial : Human Capital and Human Capability », *World Development* vol°25, n° 12, pp. 1959-1961.

Streeten P., Burki S.J. et al. (1981), *First Things First: Meeting Basic Needs in Developing Countries*, Oxford University Press, New York.

Townsend P. (1979), *Poverty in the United Kingdom*, Harmondsworth, Penguin, Londres.

Van Praag B., Spit J.S. et Van de Stadt H. (1982), « A Comparison Between the Food Ratio Poverty Line and the Leyden Poverty Line », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 64, n° 4, pp. 691-694.

TAUX DE PAUVRETÉ SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

	Pauvreté objective non monétaire (indicateur synthétique)	Pauvreté subjective (indicateur synthétique)	Pauvreté objective monétaire	Pauvreté objective de conditions d'existence	Pauvreté subjective perception générale
Ménage dirigé par une femme	37,0	27,6	40,2	34,5	40,9
Chef ayant fait des études supérieures	0,0	9,0	5,9	2,1	28,2
Chef de niveau d'étude primaire	39,7	24,9	53,6	50,1	42,6
Chef ne parlant pas français	48,3	25,7	63,2	55,3	45,0
Niveau d'étude conjoint secondaire ou moins	23,0	21,7	39,4	41,8	37,7
Conjoint actif	17,3	18,4	35,0	39,5	34,1
Ménage monoparental	30,9	25,2	38,4	34,4	35,0
Ménage migrant non Merina	5,7	21,9	13,5	19,1	39,2
Religion FJKM (protestant)	10,2	12,7	25,5	23,2	22,6
Chef travaillant dans l'administration	2,7	5,1	4,4	18,6	13,0
Chef cadre	3,4	6,2	7,1	15,0	16,5
Chef travaillant à son propre compte	27,2	23,6	42,6	46,9	38,9
Chef recherchant une autre activité	30,2	32,2	39,8	29,4	78,5
Chef dont le père a été cadre	7,8	6,3	9,1	24,5	15,5
Niveau d'étude père du chef primaire ou moins	22,7	22,2	39,0	41,6	36,4
Baisse du revenu réel du ménage de plus d'un tiers	9,3	23,2	23,6	29,2	49,0
Total	18,3	18,6	32,0	35,1	33,0

Source : enquête 1-2-3, phase 1 et 3, 1998, Madio, nos propres calculs.